



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 13 (1977), p. 115-178

Aḥmad 'Abd Al-Rāziq

La ḥisba et le muḥtasib en Égypte au temps des Mamlūks.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

LA *ḤISBA* ET LE *MUḤTASIB* EN ÉGYPTTE AU TEMPS DES MAMLŪKS

Aḥmad ʿABD AR-RĀZIQ

On sait que le terme de *ḥisba* désigne, d'une part le devoir de tout Musulman d'ordonner le bien et de défendre le mal, d'autre part la fonction du personnage effectivement chargé en ville de l'application de cette règle à la police des mœurs, et plus particulièrement à celle du marché. Le fonctionnaire qui assumait la *ḥisba* s'appelait le *muḥtasib* ⁽¹⁾.

Quant à l'origine de cette fonction, on admet communément que le *muḥtasib*, appelé autrefois *ṣāhib* ou *ʿāmil as-sūq*, est le successeur de l'*agoranomos* des villes hellénistiques : leurs fonctions coïncident assez largement, et l'on peut trouver dans l'expression arabe une traduction du terme grec ⁽²⁾. On suppose, également, que la *ḥisba* n'a fait sa première apparition qu'aux premiers siècles de l'Islam, et qu'elle réalise le verset coranique : « Afin que vous deveniez un peuple appelant au bien (les autres), ordonnant ce qui est convenable, et défendant ce qui est odieux ⁽³⁾ ». Néanmoins, il est certain qu'aucun texte ne précise explicitement ni la raison du choix de ce terme, ni comment les acceptions indiquées ont été déduites de la notion de compte ou suffisance incluse dans la racine ⁽⁴⁾.

Quoi qu'il en soit, la *ḥisba* n'apparaît dans les institutions égyptiennes qu'au cours du III^e/IX^e siècle. Il semble, cependant, qu'il n'y avait pas sous les Tulunides un titulaire pour cette fonction. A en croire les auteurs arabes, cette charge

⁽¹⁾ *Encyclopédie de l'Islam*², art. *Ḥisba*, III, p. 503; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn wa 'l-waḏā'if 'alā 'l-aṭār al-'arabiya*, Le Caire, 1966-1967, III, p. 1027.

⁽²⁾ Gaudefroy-Demombynes, *Les institutions musulmanes*, Paris, 1931, p. 38; al-'Arinī, « The book of the prefect », *BFA*, XIX/1 (1957), pp. 136, 179.

⁽³⁾ Coran : III/104; voir également Gustav von Grunebeaum, *Medieval Islam*, Chicago, 1947, p. 218, note (127); Sihām M. Abū Zaid, *al-Ḥisba fī Miṣr al-islāmiya*, (Thèse dactylographiée), Le Caire, 1970, p. 51; al-Māwardī, *al-Aḥkām as-sultāniya*, Le Caire, 1909, p. 227; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn*, III, p. 1029.

⁽⁴⁾ *Ency. de l'Islam*, art. *Ḥisba*, III, p. 503.

fut toujours confiée au cadī. On raconte que l'émir Ḥumārawaih confia les héritages, les biens de mainmorte et la *ḥisba* au cadī d'Égypte Muḥammad Ibn Ḥarb ⁽¹⁾.

La *ḥisba* continua par la suite à être en vogue dans les institutions iḥšidides ⁽²⁾ et celles des Fatimides ⁽³⁾. Ainsi lit-on dans l'œuvre d'al-Maqrīzī, sur les califes fatimides en Égypte, que Ğawhar aṣ-Ṣaqlabī à son arrivée en Égypte destitua le *muḥtasib* sunnite et nomma à sa place un šī'ite, appelé Abū Ğa'far al-Ḥurasānī, qui fut remplacé plus tard par Sulaimān Ibn 'Aza ⁽⁴⁾. Il signale, aussi, que le calife al-Ḥākim confia au mois de dūl-qa'da de l'année 402/1012, la charge de préfet de police et celle de *muḥtasib* à Miṣr, au Caire et à Rūḍa, l'inspection sur toutes les affaires des habitants, leurs biens, et leur conduite à Ğabin, un de ses officiers. Pour cela, ajoute le même historien, Ğabin reçut un diplôme, lu publiquement dans la mosquée de 'Amr à Miṣr. Dans ce diplôme, il lui était expressément recommandé de veiller à ce que personne ne fit usage de vin, ni d'aucune autre liqueur enivrante, de faire à cet égard les plus sévères recherches, et de poursuivre rigoureusement les contrevenants, de ne souffrir l'usage d'aucun instrument de musique, et de veiller à ce que les femmes ne suivissent pas les pompes funèbres.

Al-Maqrīzī raconte également que Ğabin conserva ces deux charges jusqu'au commencement du mois de *ṣafar* de l'année 404/1013; alors le calife al-Ḥākim les lui ôta et les donna à Muḥaffar aṣ-Ṣaqlabī ⁽⁵⁾.

(1) Al-Kindī, *Kitāb al-wulāt wa 'l-quḍāt*, Beyrouth, 1908, p. 480; al-'Aynī, *Iqd al-ḡumān fī tāriḥ ahl az-zamān*, ms. Le Caire, Bibl. Nat. 1584, XIV/3, fol. 462-463; Zaky Hasan, *Les Tulunides*, Paris, 1933, pp. 225-226; al-'Arīnī, «*al-Ḥisba wa 'l-muḥtasib*», *al-Maḡalla at-tāriḥiya al-miṣriya*, III/2, (1950), pp. 159-160; 'Abd ar-Raḥmān Fahmy, *Early islamic coin weights* (en arabe), Le Caire, 1957, pp. 18-19; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn*, III, p. 1034.

(2) Ibn Zulāq, *Aḥbār Sibawaih al-miṣri*, Le Caire, 1933, p. 29; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn*, III, p. 1034.

(3) Al-Qalqaṣandī, *Ṣubḥ al-a'šā' fī šinā'at*

al-inšā', Le Caire, 1914-1928, III, p. 487; G. Wiet, *Matériaux pour un corpus inscriptionum arabicarum*, Égypte, MIFAO, LII (II), p. 61.

(4) Al-Maqrīzī, *Itti'āz al-ḥunafā' bi-aḥbār al-ai'mā' al-fātimīyin al-ḥulafā'*, Le Caire, 1948, p. 78.

(5) Al-Maqrīzī, *al-Mawā'iz wa 'l-i'tibār fī ḡikr al-ḥiṭaṭ wa 'l-aṭār*, Būlāq, 1270, II, pp. 297-298; De Sacy, *Chrestomathie arabe ou extraits de divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers*, Paris, MDCCCVI, II, p. 460; A.M. Magued, *Institutions et cérémonial des Fatimides en Égypte*, (en arabe),

Il va sans dire que même à l'époque fatimide, la fonction du *muḥtasib* n'eut pas toujours un titulaire; ses attributions furent parfois confiées à un autre fonctionnaire, comme le préfet de police.

Dans les sources ayyoubides, on trouve aussi des renseignements sur les attributions du *muḥtasib* au temps du grand Saladin ⁽¹⁾. On y lit que cette fonction « n'était conférée qu'à des musulmans distingués et qui étaient respectés comme des personnes justes; car cette charge porte un caractère religieux. Le titulaire avait sous ses ordres des agents au Caire, et dans toutes les provinces du royaume, de même que le cadi avait des agents sous ses ordres. Il siégeait tous les deux jours devant les deux grandes mosquées au Caire, et ses agents faisaient la ronde chez les artisans et tous les commerçants qui vendaient les comestibles ou d'autres choses; ils étaient chargés de cacheter les pots des faiseurs de bouillie (*harīsa*) et de faire l'inspection de leur viande. Le *muḥtasib* prenait connaissance de la manière dont les bêtes de boucherie étaient égorgées, et de même les cuisiniers et gargotiers étaient sous son contrôle. Ses agents parcouraient les rues et détournaient la foule, de manière à prévenir les embarras. Ils défendaient aux capitaines des navires d'embarquer des marchandises au-delà de la limite de sécurité de leurs navires; de même, ils empêchaient les commissionnaires de surcharger les bêtes. Ils ordonnaient aux porteurs d'eau de couvrir leurs outres de couvertures, et celles-ci devaient avoir une juste mesure, c'est-à-dire vingt-quatre seaux, chaque seau à une livre. Ils étaient obligés de mettre des pantalons courts et ajustés de couleur bleue, afin que la pudeur fût observée. Les maîtres d'école avaient défense de frapper trop fort les enfants et les exposer à mourir; les instructeurs du peuple devaient aussi être avertis de ne pas être trop sévères envers les enfants du peuple. Ces agents devaient exercer une protection contre tout agresseur. Ils avaient l'inspection sur les mesures et les poids, et l'inspection dans la maison de l'ajustement de la monnaie. Celui qui était installé dans la charge de *muḥtasib* était revêtu d'emblèmes et de vêtements d'honneur, et son diplôme était lu au Caire, du haut des chaires des mosquées; quand il avait pris une affaire en main, personne ne

Le Caire, 1973, I, p. 167; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn*, III, 1034.

⁽¹⁾ 'Abd ar-Raḥmān al-Šayzarī, *Nihāyat ar-rutba fī ṭalab al-ḥisba*, éd. al-'Arīnī, Le Caire,

1946, pp. 123-124; Ibn Mammātī, *Kitāb qawānīn ad-dawāwīn*, éd. A.S. 'Aṭīya, Le Caire, 1943, pp. 333-334; *BSOAS*, XIV/1, p. 38; Ḥasan al-Bāšā, *al-Funūn*, III, p. 1035.

pouvait intervenir, et les gouverneurs devaient lui prêter assistance s'il en avait besoin; ses gages étaient de trente dinars ⁽¹⁾ ».

En ce qui concerne la *ḥisba* et le *muḥtasib* sous les Mamlūks en Égypte, un rapide coup d'œil sur les institutions de cette caste militaire nous convaincra que les souverains de cette période héritèrent de presque toutes les institutions ayyoubides. Ils les développèrent au fur et à mesure des exigences imposées par les événements qui survenaient sur la scène politique. En effet, la *ḥisba* et le *muḥtasib* devenaient très importants et très utiles pour la société égyptienne au temps des Mamlūks. C'est pourquoi il y avait dans la capitale, aux dires d'un auteur arabe, « deux *muḥtasib* : celui du Caire, le plus important, à juridiction sur la province de la Basse-Égypte, sauf à Alexandrie qui avait son *muḥtasib* particulier, celui de Fustāt, sur la province de la Haute-Égypte. Le *muḥtasib* du Caire seul prenait séance au *dār al-°adl* au-dessous de l'intendant de trésor public, sauf si c'était un personnage particulièrement distingué par son savoir et sa compétence ⁽²⁾ ».

Quel fut le rôle de la *ḥisba* et du *muḥtasib* dans la vie sociale sous la domination de deux dynasties mamlūkes en Égypte?

Avant de répondre à cette question, il nous faut tout d'abord mettre en relief les sources nécessaires pour l'étude de cette fonction à cette époque. Sans parler des allusions à des *muḥtasib* que peuvent renfermer des chroniques, dictionnaires biographiques, etc., tout ce qui a été écrit sur la moralité publique et contre les *bida°*, tels le *Madḥal* d'Ibn al-Ḥāḡḡ, le *Luma° fī 'l-hawādiṭ wa 'l-bida°* d'at-Turkumānī ⁽³⁾, et tout ce qui l'a été sur le commerce ou le droit commercial, nous apporte quelques enseignements sur cette fonction. On se contentera ici de parler des œuvres dont la *ḥisba*, dans l'une ou l'autre de ses significations, est l'objet propre et formel. Ainsi nous pouvons très grossièrement les répartir en deux

⁽¹⁾ *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, ms. Le Caire, Bibl. Nat. 3197, IV, fol. 76 v°; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ*, X, pp. 460-462; XI, pp. 68-71, qui cite deux diplômes de nomination rédigés par al-qāḍī al-Fāḍil et par le vizir Ḍyā' ad-Dīn Ibn al-Aṭīr.

⁽²⁾ Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ*, IV, pp. 37, 64;

XI, p. 414.

⁽³⁾ At-Turkumānī, *Kitāb al-luma° fī 'l-hawādiṭ wa 'l-bida°*, ms. Berlin-Tübingen Orient quart, 1681; S. Labib, « The problem of the *bid'a* in the light of an arabic manuscript of the 14th. century », *JESHO*, VII (1964), pp. 191-196.

catégories, dont les frontières, cependant, n'ont rien d'étanche. Certains ouvrages étudient de façon générale le contenu de la vertu de *ḥisba*, les obligations qui en résultent pour le *muḥtasib*, les caractères religieux et juridiques de sa fonction; les autres se proposent surtout d'éclairer le *muḥtasib* sur les détails concrets et techniques de la surveillance qu'il doit exercer, et celle-ci s'appliquant principalement aux métiers, sont de véritables vade-mecum du contrôle administratif des professions.

Les sources datant du temps des Mamlûks et incluant un examen général de la *ḥisba* sont en effet très nombreuses. C'est pourquoi on nous pardonnera de n'en citer ici que les principales, à savoir :

1. — Le hanbalite Ibn Taimīya (661-728/1262-1327), dans son excellent traité sur la *ḥisba* ⁽¹⁾.

2. — An-Nūwayrī (677-733/1279-1332), dans son œuvre *Nihāyat al-arab* ⁽²⁾ qui répète le même texte déjà écrit au cours du V^e/XI^e siècle par al-Māwardī dans ses Constitutions politiques ⁽³⁾.

3. — Al-ʿUmarī (m. 742/1342), dans *at-Taʿrīf bi 'l-muṣṭalah al-šarīf* ⁽⁴⁾.

4. — As-Sūbkī (m. 771/1370), dans son livre dit *Muʿīd an-niʿam* ⁽⁵⁾.

5. — Ibn Ḥaldūn (732-808/1331-1405), dans les Prolégomènes où il parle de cette charge. Nous reproduisons ici la traduction du texte que ce grand savant a donné :

« La *ḥisba* est encore un office qui tient à la religion. Ses devoirs font partie de ceux qui sont imposés à celui qui gouverne les musulmans par la loi qui ordonne de commander le bien et de défendre le mal. Le souverain choisit, pour exercer cet office, un homme qui lui paraît avoir les qualités nécessaires. Ce fonctionnaire,

⁽¹⁾ Ibn Taimīya, *al-Ḥisba fī 'l-islām*, Le Caire, 1318 H.; H. Laoust, *Essai sur les doctrines sociales et politiques de Taḳī-d-Dīn Aḥmad b. Taimīya*, RAPH, vol. X, IFAO, 1939.

⁽²⁾ An-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab*, Le Caire, 1928-1938, VI; Sihām M.

Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 11.

⁽³⁾ Al-Māwardī, *al-Aḥkām as-sultāniya*.

⁽⁴⁾ Al-ʿUmarī, *at-Taʿrīf li-muṣṭalah al-šarīf*, Le Caire, 1312 H., pp. 124-126.

⁽⁵⁾ As-Sūbkī, *Kitāb muʿīd an-niʿam wa mubīd an-niqam*, éd. David W. Myhrman, Londres, 1908, pp. 65-66.

étant chargé d'exécuter les devoirs qu'impose sa place, prend des agents pour l'aider dans ses fonctions. Il recherche les abus, réprimande les délinquants ou les châtie suivant leur degré de culpabilité. Une de ses obligations est de faire observer par les citoyens tout ce qui est requis dans l'intérêt commun des habitants de la cité.

Ainsi il doit empêcher qu'on n'obstrue le passage de la voie publique, que les portefaix et les bateliers ne se chargent, eux ou leurs barques, outre mesure. Il doit obliger les propriétaires des maisons qui menacent ruine à les faire démolir, et prévenir tous les accidents qu'elles pourraient occasionner au préjudice de la sûreté des passants; interdire d'exercer leurs fonctions aux maîtres qui, dans les écoles où l'on apprend à écrire (c'est-à-dire les écoles primaires), et autres lieux d'instruction, frappent avec excès les enfants qui étudient. Ses fonctions ne se bornent pas à faire justice quand une contestation est portée devant lui et quand on a recours à son autorité; il doit mettre ordre à tout ce qui vient à sa connaissance, et à ce qui lui est dénoncé en fait de choses de ce genre. Ses attributions toutefois ne s'étendent pas à se prononcer sur toutes sortes de requêtes; elles n'embrassent que les plaintes qui ont pour objet des fraudes ou des malversations dans le commerce des subsistances et autres choses semblables, ou dans l'usage des poids et des mesures de capacité. C'est encore à lui à engager les débiteurs retardataires à satisfaire leurs créanciers, et ses attributions comprennent d'autres choses de cette nature, dans lesquelles il n'y a ni preuves testimoniales à recevoir, ni autorité judiciaire à exercer. On pourrait dire que ce sont des affaires dont les cadis dédaignent de s'occuper, tant elles sont fréquentes et faciles à trancher, et que c'est pour cela qu'elles sont attribuées au *muḥtasib*, qui est chargé d'y mettre ordre. De là il suit que la *ḥisba* est par sa nature même subordonnée à l'office du cadī. Aussi, sous un grand nombre de dynasties musulmanes, par exemple sous les Fatimides en Egypte et dans le Maghreb, et sous les descendants des Umayyades en Espagne, les attributions du *muḥtasib* étaient comprises dans la généralité des pouvoirs conférés au cadī, et le cadī déléguait ces fonctions à qui il voulait. Mais depuis que les droits du sultanat ont été séparés de ceux du califat, et que tout ce qui concerne l'administration temporelle est devenu l'apanage du sultanat, l'office de *muḥtasib* a été compris au nombre de ceux qui appartiennent à l'exercice de la royauté, et est devenu un emploi spécial, qui est conféré indépendamment de tout autre ⁽¹⁾. »

6. — Al-Qalqašandī (756-821/1355-1418), dans son encyclopédie bien détaillée ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ibn Ḥaldūn, *al-Muqaddima*, éd. Quatremère, Paris, 1858, I, pp. 405-407; De Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, pp. 469-470; W. Behrnauer, « Mémoire sur les institutions de

police chez les Arabes, les Persans et les Turcs », *JA*, XVI, (1860), pp. 140-142.

⁽²⁾ Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ*, XI, pp. 91-97.

7. — Al-Maqrīzī (765-845/1364-1442), dans sa grande topographie de l'Égypte, s'explique de cette manière sur la charge de la *hisba*. Voici la traduction du texte arabe :

« La charge de la *hisba* n'est confiée qu'à un des notables d'entre les musulmans et des hommes respectés pour leur probité, car cette charge appartient aux charges religieuses. Le *muhtasib* a au Caire, à Miṣr et dans toutes les provinces du royaume, des agents qui le remplacent dans ses fonctions. Tous les deux jours, il siège dans les deux mosquées du Caire et de Miṣr ⁽¹⁾; il fait faire par ses vicaires une ronde parmi les ouvriers et les artisans, et leur ordonne de sceller avec son timbre les chaudrons de ceux qui préparent la bouillie dite harīsa, de visiter la viande de boucherie, de s'assurer qu'on égorge les bêtes de manière qu'elles ne meurent pas dans leur sang, et de même chez les gargotiers. Ils parcourent les rues et empêchent une trop grande presse dans la foule, et ils obligent les maîtres des bateaux à ne pas les charger plus que n'exige la sécurité de la cargaison, et de même pour les commissionnaires, eu égard aux bêtes de somme. Ils commandent aux porteurs d'eau de couvrir les outres d'un linge et les contrôlent dans leurs mesures; elles doivent avoir vingt-quatre seaux et chaque seau doit contenir quarante livres. Ils doivent s'habiller de pantalons bleus et étroits, qui enveloppent les parties honteuses. Les mêmes agents admonestent les instructeurs des écoles, de manière qu'ils ne battent pas trop fort les enfants et qu'il n'en résulte pas quelque meurtre; ils surveillent aussi les pédagogues des particuliers, et préviennent tout châtement corporel infligé aux enfants des hommes. Ils surveillent quiconque est connu par sa mauvaise conduite et préviennent toute action indécente. Ils ont l'inspection sur les mesures et les poids. Le *muhtasib* a la direction de la maison de l'ajustement de la monnaie, il reçoit un habit d'honneur à cette occasion, et son diplôme est lu au Caire et à Miṣr dans la chaire des mosquées. Personne ne doit se mêler d'une affaire qu'il a à traiter, et ses agents marchent à sa suite et l'aident, s'il en a besoin. Ses revenus sont de trente dinars par mois. Il y a une maison particulière pour le règlement et le contrôle des poids; le fisc fournit pour leur fabrication les matériaux de cuivre, fer, bois, verre, et entretient les ouvriers avec leurs inspecteurs. Le *muhtasib* contrôle et ajuste tous les poids, qui y sont fabriqués en sa présence; s'ils sont justes, il les timbre; sinon, l'on en fait de nouveaux, jusqu'à ce qu'ils soient justes. Dans cette maison il y a des modèles, d'après lesquels se fait l'ajustement, et la vente des poids n'a lieu que dans cette maison. A l'appel du *muhtasib*, tous les vendeurs s'y rendent avec leurs poids pour être contrôlés; les poids défectueux sont détruits et les possesseurs doivent se procurer, argent comptant, des poids timbrés dans la maison officielle ⁽²⁾. »

⁽¹⁾ Il veut dire la mosquée d'al-Azhar et celle de 'Amr. — ⁽²⁾ Al-Maqrīzī, *Hiṭaṭ*, I, p. 463.

Ces renseignements indiquent qu'apparemment les attributions du *muḥtasib* à l'époque des Mamlūks étaient analogues à celles de l'époque des Ayyoubides.

Il faut aussi citer ses trois ouvrages : *Traité sur les famines de l'Égypte* ⁽¹⁾, qui avait pour objet d'indiquer les moyens propres à prévenir le retour de pareilles calamités; le deuxième, connu sous le titre : *Traité des monnaies* ⁽²⁾ et enfin la grande chronique qui foisonne en renseignements sur la *ḥisba* et le *muḥtasib* au temps des Mamlūks ⁽³⁾.

8. — Al-'Aynī (762-855/1362-1451), dans son excellente histoire sur l'Égypte mamlūke ⁽⁴⁾. Cet historien remplit, en effet, la fonction du *muḥtasib* à plusieurs reprises à l'époque circassienne comme nous le verrons plus tard ⁽⁵⁾.

9. — Ibn Ḥaḡar (773-852/1372-1448), dans sa grande chronique, connue sous le titre d'*Inbā' al-ḡumr*, et récemment publiée par Ḥ. Ḥabaṣī ⁽⁶⁾.

10. — Aṣ-Ṣairafī (819-900/1416-1495), dans sa grande histoire qui abonde en renseignements sur la *ḥisba* et le *muḥtasib* sous la dynastie circassienne ⁽⁷⁾.

11. — Ibn Iyās (852-930/1448-1524), dans son excellente chronique, dans laquelle nous trouvons bon nombre d'indications sur cette charge, notamment à l'époque circassienne ⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Al-Maqrīzī, *Iḡāṭat al-umma bi-kaṣf al-ḡumma*, Le Caire, 1, 1940.

⁽²⁾ Al-Maqrīzī, *Kitāb Ṣudūr al-'uqūd fi ḍikr an-nuqūd*, éd. L.A. Mayer, Alexandrie, 1933.

⁽³⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk li-ma'rifat duwal al-mulūk*, éd. M.M. Ziyāda et S. 'Āšūr, I-IV, Le Caire, 1934-1972.

⁽⁴⁾ Al-'Aynī, *'Iqd al-ḡumān*, ms., XXIV; XXV.

⁽⁵⁾ Al-'Aynī, *as-Saif al-muḥannad fī sirat al-Malik al-Mu'ayyad*, Le Caire, 1968, pp. 343-344; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 970; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk fī ḍail as-sulūk*, Būlāq, 1896, pp. 6, 46; Ibn Ḥaḡar, *Inbā' al-ḡumr bi-anbā' al-'umr*, éd. Ḥ. Ḥabaṣī, Le

Caire, 1969-1972, II, pp. 54, 91, 142; III, p. 85; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs wa 'l-abdān fī tawārīḥ az-zamān*, éd. Ḥ. Ḥabaṣī, Le Caire, 1970-1971, II, p. 362; Ibn Tagrībirdī, *an-Nuḡūm az-zāhira fī mulūk Miṣr wa 'l-Qāhira*, éd. W. Popper, Berkeley, 1930-1942, VI, pp. 594, 651; VII, 127; 'Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, ms. Kastamonu, 129 (microfilm conservé à la Section Orientale de l'Institut des Textes à Paris), fol. 58 r°; Ibn Iyās, *Badā'i' az-zuhūr fī waqā'i' ad-duḥūr*, Būlāq, 1893-1895, I, p. 318.

⁽⁶⁾ Ibn Ḥaḡar, *Inbā'*, I, II, III.

⁽⁷⁾ Aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, II, III.

⁽⁸⁾ Ibn Iyās, *Badā'i'*, éd. Būlāq et éd. Kahle-Moṣṭafā.

Les ouvrages de la seconde catégorie se présentent autrement. Non seulement, on l'a dit, ils s'attachent au détail technique des surveillances à exercer, en particulier sur les métiers, mais ils sont spécialement destinés au *muhtasib* et, tout en se fondant sur la loi, ont un caractère plus administratif que juridique.

Parmi ces traités, on doit citer en premier lieu :

1. — La *Nihāyat ar-rutba fī ṭalab al-ḥisba* d'un *muhtasib* égyptien appelé Ibn ar-Rif^{ʿa} (645-710/1247-1310) ⁽¹⁾.
2. — Les *Maʿālim al-qurba fī aḥkām al-ḥisba* de l'égyptien Ibn al-Uḥuwwa (648-729/1250-1328) ⁽²⁾.
3. — La *Nihāyat ar-rutba fī ṭalab al-ḥisba* d'Ibn Bassām (début VIII^e/XIV^e siècle ⁽³⁾). C'est un traité de même titre que l'œuvre d'Ibn ar-Rif^{ʿa} ⁽⁴⁾, mais plus étendu et plus développé ⁽⁵⁾.
4. — Le *Madḥal* de l'auteur magrebin, Ibn al-Ḥāḡḡ (m. 837/1434 ⁽⁶⁾).

Ajoutons aussi quelques diplômes de nomination de *muhtasib*, qui n'ont pas attiré l'attention qu'ils méritent ⁽⁷⁾. Ils datent de l'Égypte mamlūke, et on les trouve dans le *Ṣubḥ al-āʿšāʾ* d'al-Qalqaṣandī ⁽⁸⁾. Il pourrait sans doute en être décelé bien d'autres ⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ Ibn ar-Rif^{ʿa}, *Nihāyat ar-rutba fī ṭalab al-ḥisba* (microfilm conservé à l'Institut des Manuscrits de la Ligue arabe au Caire) ms. 25.

⁽²⁾ Ibn al-Uḥuwwa, *Maʿālim al-qurba fī aḥkām al-ḥisba*, éd. Ruben Levey, Londres, 1938.

⁽³⁾ On refuse catégoriquement la datation de l'*Encycl. de l'Islam* de cet ouvrage (VII^e/XIII^e siècle), cf. art. *Ḥisba*, III, p. 503.

⁽⁴⁾ Il faut citer dans ce domaine l'ouvrage de ʿAbd ar-Raḥmān b. Naṣr al-Ṣayzarī qui porte le même titre.

⁽⁵⁾ Elle fut tout d'abord analysée par

Cheikho dans *al-Mašriq*, X, (1907), et publiée ensuite par Ḥusām al-Samārrāʾī, Bagdād, 1968.

⁽⁶⁾ Ibn al-Ḥāḡḡ, *al-Madḥal*, Le Caire, 1929, I-IV.

⁽⁷⁾ Ces diplômes ont été publiés tout d'abord par A. Darrāḡ dans son article sur « *al-Ḥisba wa-aṭruhā fī al-ḥayāt al-iqtisādiya fī Miṣr* », *al-Maḡalla at-tāriḥiya al-miṣriya*, XV, (1968) pp. 131-141 et ensuite par Sihām M. Abū Zaid dans sa thèse sur *al-Ḥisba fī Miṣr al-islāmiya*, mais sans aucune analyse.

⁽⁸⁾ Al-Qalqaṣandī, *Ṣubḥ*, XI, pp. 210-214, 414-416.

⁽⁹⁾ *EI*, III, p. 504.

Ces manuels de *ḥisba* nous énumèrent, en effet, les principaux métiers, et chacun d'eux fournit au *muḥtasib* les renseignements techniques lui permettant de vérifier la qualité de fabrication et de dépister les malfaçons. Ce sont des documents très importants pour notre connaissance de la vie économique et artistique en Égypte sous les Mamlūks. Le *muḥtasib* peut même, lorsqu'il n'y a pas pour cela un préposé spécial, vérifier le bon aloi des monnaies. Il doit d'autre part s'assurer que, dans le comportement des marchands et des courtiers, il n'y ait pas des dissimulations, pas de manœuvre destinée à tromper le client sur la marchandise ou le prix ⁽¹⁾. Il vérifie aussi, du point de vue de la loi, si les commerçants ne se livrent à aucune opération incluant la fameuse usure prohibée. Sa compétence s'étend même à des professions que nous ne considérerions plus comme relevant du *sūq*. C'est ainsi qu'il contrôle apothicaires et médecins, et pénètre dans les écoles pour prévenir ou châtier les excès de dureté des maîtres. En revanche, le *muḥtasib* du temps des Mamlūks ne sort pas des limites de la ville, et par conséquent laisse en dehors de son contrôle les marchands du commerce extérieur.

En liaison avec ces tâches, les savants de l'époque insistent sur certaines autres. Le *muḥtasib* doit, en effet, veiller à ce que, dans la construction des maisons et leur entretien, ainsi que dans l'installation des boutiques, rien ne soit fait de préjudiciable à la sécurité publique et aux normes de la voirie. Il doit également faire nettoyer les rues, faire, le cas échéant, réparer les remparts, assurer l'approvisionnement en eau et la régularité de la distribution. Toutes obligations qui ont fait parfois considérer le *muḥtasib* comme un — et en Islam le seul — fonctionnaire municipal. Il ne l'est pas plus que le *cadi* dans la nature de sa fonction, puisqu'il n'émane d'aucune organisation urbaine, ni professionnelle, mais le contenu de son activité consiste en effet, spécifiquement et exclusivement, en affaires urbaines ⁽²⁾.

Voyons maintenant comment le *muḥtasib* perdit son prestige moral et son importance pratique après la mort du sultan an-Nāṣir Muḥ. b. Qalāwūn, dont l'honnêteté répugnait à la corruption déjà fort répandue ⁽³⁾. Cette charge peu à

(1) La loi musulmane considère que la détermination du prix lui-même appartient à l'ordre divin. En temps de famine cependant, à la fin du moyen-âge, la tendance s'accroît à la taxation d'office. Voir *EI*, art. *Tas'ir*.

(2) *EI*, III, p. 505.

(3) L'historien Ibn Taḡrībīrdī note qu'au cours de son règne, on n'a jamais entendu qu'un *cadi*, un *muḥtasib* et un fonctionnaire quelconque arrivait à obtenir son poste par

peu déchu, devint par une étrange contradiction, un des principaux obstacles au commerce qu'elle avait mission de protéger⁽¹⁾. La corruption, l'affermage de l'office en sont responsables. C'est ainsi qu'un grand savant parle de la *hisba* avec amertume : « Il eût été logique pour le sultan de réserver ce poste à des fonctionnaires honnêtes, ce qu'il se gardait bien de faire car les pots-de-vin que présentaient les solliciteurs étaient une source appréciable de revenus dont il ne voulait pas se priver⁽²⁾ ».

La débâcle totale de la fonction peut se situer à l'époque circassienne, date de l'entrée en jeu des grands émirs qui intriguent pour pousser au pouvoir leur favori. Au mois de *rağab* 791/1389, Šams ad-Dīn Ibn ʿAlāf fut nommé *muḥtasib* de Miṣr, remplaçant Hamām ad-Dīn par l'intermédiaire de l'émir Ylbugā an-Naširī⁽³⁾. On parle aussi du cas d'al-ʿAynī qui fut nommé *muḥtasib* au mois de *ḍūl-ḥiğğā* 801/1398 à la place d'al-Maqrīzī par l'intervention de l'émir Ğakam⁽⁴⁾. Mais il n'occupait cette charge qu'un mois à peine pour être remplacé par Ğamāl ad-Dīn Muḥ. Ibn ʿUmar aṭ-Ṭanbudī, le protégé d'un autre grand émir⁽⁵⁾. Šams ad-Dīn al-Maḥānasī arriva à obtenir le poste de *muḥtasib* du Caire au mois de *ğumādā* II 803/1400 par la protection de l'émir Ylbugā as-Sālīmī⁽⁶⁾. Grâce à ses rapports étroits avec le sultan Farağ Ibn Barqūq, Karīm ad-Dīn Ibn Hūwī obtint la charge de la *hisba* au mois de *ğumādā* II 805/1402, mais il ne resta dans cette fonction que peu de jours et le souverain nomma deux autres à sa place⁽⁷⁾. Citons aussi le cas de Šams ad-Dīn al-Šāzli qui occupa la *hisba* par l'entremise de l'émir Baibars⁽⁸⁾ et celui de Šams ad-Dīn Muḥ. Ibn ʿAbd al-Waḥḥāb al-Munāwī, dit

la vénalité. Cf. *an-Nuğūm*, éd. Dār al-Kutub, IX, p. 175. Nous en relevons, cependant, des exemples dans la nomination des cadis à son époque. Voir le cas du cadi de Damanhūr qui versa 25.000 dirhams. Cf. al-Maqrīzī, *Ḥiṭaṭ*, éd. Wiet, III, p. 192, n. 3; Aḥmad Darrāğ, *L'Égypte sous le règne de Barsbāy*, Damas, 1961, p. 110.

(1) G. Wiet, « Compte-rendu », *JA*, (CCVII), p. 160; Darrāğ, *L'Égypte*, p. 77.

(2) Ibn ʿIzz, *Tuḥfat at-turk*, ms. Paris, 2445, fol. 37.

(3) Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, I, p. 371.

(4) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 970; Ibn Tagrībīrdī, *an-Nuğūm*, VII, p. 364; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, I, p. 264.

(5) Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, II, p. 54.

(6) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1052; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, II, p. 142; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 99.

(7) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1098; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, II, p. 257; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 158.

(8) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 65; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ*, II, p. 393; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 244.

Bedana et aṭ-Ṭawīl qui cumula cette fonction et certaines autres à cause de ses parentés avec Faṭḥallah, le secrétaire d'Etat⁽¹⁾. Les chroniqueurs arabes citent encore l'exemple de 'Alā' ad-Dīn 'Alī Ibn Muḥ. Ibn Aqbars qui l'obtint au mois de *dūl-ḥiġġa* 852/1448 grâce à la protection de son maître le sultan Ğaqmaq⁽²⁾.

La dégradation et l'instabilité de la *ḥisba* se faisaient encore sentir lorsqu'il s'agissait d'une vénalité des charges. Cette dernière est devenue sous les Mamlūks un fait normal. On prit l'habitude de faire dépendre l'obtention d'un poste du versement d'une somme d'argent dont le montant tendit peu à peu à se fixer. Ce n'était plus un pot-de-vin discrètement glissé, mais l'office faisait l'objet d'un affermage, disent les sources de l'époque sans ambages⁽³⁾. Dans sa grande chronique, al-Maqrīzī nous précise cet état de choses. Il dit dans les événements de l'année 779/1375 qu'il y avait un prix imposé pour l'obtention de certains emplois, comme celui du *cadi*, du *muḥtasib* et du majordome. C'est ainsi que tous les ignorants et les incompetents arrivèrent à occuper ces postes bien nobles par le simple fait d'avoir versé à la caisse royale, la somme exigée. Ce fut, aux dires du même historien, la cause de la ruine du royaume de l'Égypte et de la Syrie⁽⁴⁾. Ibn Ḥaġar nous apprend, pour sa part, que « pendant tout le règne de Faraġ, fils du sultan Barqūq, il y avait aussi un prix imposé pour l'obtention de cette charge; celui qui peut l'offrir, reçoit tout de suite le diplôme d'investiture. Si un concurrent propose une surenchère, on lui donne la préférence et on dépose le précédent. Il arrive ainsi qu'on trouve trois ou quatre nominations en un seul mois⁽⁵⁾ ».

Ainsi le désordre s'aggrava et on assista à une véritable course aux postes. Nous rapporterons ici quelques exemples, vu l'importance du sujet :

1. — En 784/1382, 'Alā' ad-Dīn Ibn 'Arab fut nommé *muḥtasib* de Miṣr au cours de *ṣafar*, remplaçant Ḥalīl Ibn 'Abd al-Mu'ṭṭī. N'ayant pu verser la somme imposée, il fut déposé après quelques jours et passé même à la torture⁽⁶⁾.

(1) Ibn Ḥaġar, *Inbā'*, II, p. 476; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 170; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 278.

(2) Ibn Taġrībīrdī, *an-Nuġūm*, éd. Popper, VII, pp. 164-165; 'Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 65 v°.

(3) E. Tyan, *Histoire de l'organisation judiciaire en pays de l'Islam*, Paris, 1938-1943, II, p. 447; Darrāġ, *L'Égypte*, p. 110.

(4) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 324.

(5) Ibn Ḥaġar, *Inbā'*, II, p. 360.

(6) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 467, 468.

2. — En 798/1395, le sultan Barqūq nomma Šaraf ad-Dīn Muḥ. Ibn ad-Dammāmīnī, le 27 *šafar*, et renvoya Nūr ad-Dīn al-Qūr qui fut dans l'impossibilité de trouver le montant voulu ⁽¹⁾.

3. — En 799/1396, on chargea Zain ad-Dīn Ša'bān Ibn Muḥ. al-Aṭārī de la *hisba* de Mišr, après avoir promis au sultan de verser la somme imposée ⁽²⁾. N'ayant pu remplir ces conditions, il fut déposé le 8 *dūl-qa'da* 800/1398, et on nomma à sa place Šams ad-Dīn Muḥ. al-Šāzli ⁽³⁾. Nous présumons qu'il paya pour obtenir son investiture, car il s'était révélé expert dans l'art d'acheter cette charge ⁽⁴⁾.

4. — En 802/1399, on fit passer la charge à Ğamāl ad-Dīn Muḥ. Ibn 'Umar Ibn 'Alī Ibn 'Arab aṭ-Ṭanbudī après le versement de fortes sommes ⁽⁵⁾.

5. — En 808/1406, Šaraf ad-Dīn Muḥ. Ibn 'Alī al-Hīrrī, un marchand de sucre, cumula la *hisba* de Mišr, le 26 *ġumādā* II, ayant payé le prix que le souverain avait l'habitude de prélever des candidats. Ce cas où le sultan donne cette charge à un simple marchand provoque l'étonnement de l'historien et lui inspire des réflexions sur la vénalité qui était définitivement rentrée dans les mœurs ⁽⁶⁾.

6. — En 852/1448, un simple marchand d'ambre, 'Alā' ad-Dīn Ibn Aqbars paya la somme voulue le 22 *dūl-ḥiġġa* et occupa le poste de la *hisba* du Caire à la place de Yār 'Alī al-Ḥurasānī qui fut révoqué le même jour ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 852; Ibn Haġar, *Inbā'*, I, p. 508; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 448.

⁽²⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 879.

⁽³⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 901; Ibn Haġar, *Inbā'*, II, p. 15; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 463.

⁽⁴⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 65; Ibn Haġar, *Inbā'*, II, p. 393; aṣ-Šairafī, *Nuzhat*

an-nufūs, II, p. 244.

⁽⁵⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1013; Ibn Haġar, *Inbā'*, II, p. 91; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 216.

⁽⁶⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 11; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 216.

⁽⁷⁾ Ibn Taġrībīrdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 164-165; 'Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Mišr*, fol. 65 v°.

7. — En 859/1455, l'historien Ibn Taġrībīrdī parle de nouveau de la révocation de Yār 'Alī al-Ḥurasānī au cours de *ġumādā I^{re}* et cite la nomination de 'Abd al-'Azīz Ibn Muḥ. aṣ-Ṣuġaiyir, l'intendant de l'armée, bien entendu après avoir versé le prix imposé ⁽¹⁾.

8. — En 865/1460, on nous apprend que le sultan al-Ašraf Aināl confia les charges de la *ḥisba* du Caire à Tanam min Biḥšāyīš az-Zāhirī, dit Ruṣāṣ, le 6 *ṣafar* à la place de 'Alī Ibn Iskandar. Il était, aux propos du chroniqueur, le premier Turc qui obtint son poste par la vénalité ⁽²⁾.

On peut inférer des exemples rapportés ci-dessus que la vénalité prit une ampleur considérable sous la dynastie circassienne. Les exemples que nous venons de citer se révèlent fort significatifs dans leur monotonie : on obtient le poste en versant une somme énorme. On l'exerce dans la crainte et la fièvre. Si on n'assume pas les charges financières, le sultan révoque, emprisonne, fait rendre gorge et, en général, le malheureux effrayé finit par payer, preuve que la charge était très rémunératrice. C'est ainsi que Ṣadr ad-Dīn Aḥmad Ibn al-'Aġamī fut nommé au mois de *dūl-ḥiġġa* 815/1413, après avoir versé 1.000 dinars, moitié comptant, moitié à terme, avec la promesse de payer une mensualité de 100 dinars ⁽³⁾. N'ayant pu remplir ces conditions, il fut révoqué, mais, pour échapper à la torture, il vendit tous ses biens, afin de verser tout de même le prix d'achat ⁽⁴⁾.

Quels sont les prix exigés pour l'obtention de cette charge à l'époque où la corruption atteignait son point culminant? Nous n'avons trouvé que très peu d'indications à ce sujet, se référant toutes à l'époque circassienne. En voici le tableau ci-contre.

(1) Ibn Taġrībīrdī, *Muntaḥabāt min ḥawādīṭ ad-duḥūr fī madā al-ayyām wa 'l-šuhūr*, éd. Popper, Berkeley, 1930-1942, p. 198; Darrāġ, « al-Ḥisba », p. 122.

(2) Ibn Taġrībīrdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 352.

(3) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 253; aṣ-

Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 319; Ibn Ḥaġar, *Inbā'*, II, p. 520.

(4) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 257; Ibn Ḥaġar, *Inbā'*, III, p. 8; Darrāġ, *L'Égypte*, p. 110 et suiv.

N°	Nom du muhtasib	Date de la nomination	Somme payée
1	Nağm ad-Dīn Muḥ. b. aṭ-Ṭanbudī	789/1387	50.000 dirhams ⁽¹⁾ .
2	Tāğ ad-Dīn Muḥ. al-Ḥasabānī	812/1409	1000 dinars ⁽²⁾ .
3	Muḥammad b. Ša'bān	815/1412	500 dinars ⁽³⁾ .
4	Šams ad-Dīn Muḥ. b. Ya'qūb	820/1417	10.000 dinars ⁽⁴⁾ .
5	Šārim ad-Dīn Ibrāhīm aṣ-Šaqrī	823/1420	1000 dinars ⁽⁵⁾ .
6	'Alī b. Naṣrallah al-Ḥurasānī	857/1453	2000 dinars ⁽⁶⁾ .
7	'Alī b. Aḥmad al-Kāšif, dit Ibn Arm et Ibn Umm Ḥarağ	857/1453	3000 dinars ⁽⁷⁾ .
8	Šalāḥ ad-Dīn b. Barkūt al-Makīnī	861/1456	3000 dinars ⁽⁸⁾ .
9	L'émir Māmāy as-Šuğaiyir	922/1516	15.000 dinars ⁽⁹⁾ .

Ces données ne sont pas suffisantes pour tirer, en ce qui concerne les prix d'achat de cette fonction à l'époque mamlūke, des conclusions certaines. Elles ne sont pas très nombreuses, et de plus ce sont des indications trouvées dans les sources qui datent de la période circassienne. Elles ne s'étendent pas aux deux siècles et demi durant lesquels régna cette classe d'esclaves militaires. C'est pourquoi on ne fera de déductions à partir de ces données qu'en soulignant leur caractère tout à fait variable.

⁽¹⁾ *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, éd. C.K. Zurayk, Beyrouth, 1936-1942, IX, p. 17; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 566; Ibn Ḥağar, *Inbā'*, I, p. 337; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 157;

⁽²⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 125; Ibn Ḥağar, *Inbā'*, II, p. 437.

⁽³⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 253; al-'Aynī, *Iqd al-ğumān*, XXV, fol. 370; Ibn Ḥağar, *Inbā'*, II, p. 520; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw' al-lāmi' li-ahl al-qarn at-tāsi'*, Le Caire, 1325-1355, II, pp. 223-224.

⁽⁴⁾ Il est à noter que cette somme représente le prix des cadeaux que le titulaire avait offerts au sultan comme pot-de-vin. Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 384. Voir aussi Ibn Ḥağar,

Inbā', III, p. 138; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 385, qui omettent de mentionner les cadeaux en question.

⁽⁵⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 384; Ibn Ḥağar, *Inbā'*, III, p. 221.

⁽⁶⁾ Ibn Tağribirdī, *Ḥawādīt*, p. 196; Darrāğ, « al-Ḥisba », p. 121.

⁽⁷⁾ Ibn Tağribirdī, *Ḥawādīt*, p. 198; Darrāğ, « al-Ḥisba », p. 122.

⁽⁸⁾ Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VII, p. 492; 'Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 95 v°; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, II, p. 101.

⁽⁹⁾ Ibn Iyās, *Badā'i'*, éd. K.-M., V, p. 27; G. Wiet, *Journal d'un bourgeois du Caire*, 1955-1960, II, p. 25.

La *ḥisba* devint ainsi plus instable; par des dépositions brutales⁽¹⁾ ou des manœuvres astucieuses, le souverain réussit toujours à soutirer des postulants le maximum d'argent. Peu intègres, les titulaires ne se souciaient, sauf de rares exceptions, que de rentrer dans leurs débours et pratiquaient à leur tour la corruption la plus éhontée. « Les sommes immenses employées par ces titulaires pour y accéder, étaient, aux dires d'un historien arabe, récupérées sur les côtés des musulmans⁽²⁾ ».

Rien pourtant ne permet d'affirmer que le gouvernement et les sultans mamlūks acceptèrent toujours cette vénalité. Au contraire, on rencontre parfois — rarement il est vrai — un souverain décidant dans un vertueux sursaut, de supprimer le prix d'achat⁽³⁾ et d'abolir la mensualité qu'on versait au *muḥtasib*. Au mois de *rağab* 872/1468 le sultan al-Ašraf Qāitbāy promulgua un édit abrogeant la taxe mensuelle perçue au bénéfice du prévôt de marchés, laquelle procurait environ 1000 dinars par mois⁽⁴⁾. Le même souverain alla jusqu'à faire des reproches à Kasbāy le *muḥtasib* du Caire, puis le fit étendre à terre, et une vingtaine de coups de fouet lui furent administrés séance tenante. La raison en était qu'une pétition contre lui avait été présentée au sultan, l'accusant de ne pas s'occuper de l'intérêt des musulmans⁽⁵⁾. En 910/1504, le sultan al-Ġawrī fit preuve de justice, au cours du mois de *dūl-qaʿda*, en faisant proclamer au Caire l'abolition de la mensualité qu'on versait au *muḥtasib* : cette mesure fut accueillie avec des transports de joie. Mais dès que le danger de peste fut écarté, cet impôt fut rétabli comme par le passé, et même augmenté⁽⁶⁾. On sait aussi qu'au cours de *šafar*

(1) On note cinq nominations au cours de l'année 802/1399. Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 977, 996, 999, 1013, 1017; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ*, II, pp. 91, 99, 106; aš-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 32, 42, 45, 57, 59, et dix en l'année 808/1406. Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1169, 1172, 1173, 1175; IV, pp. 11, 15, 17, 18; aš-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 207, 208, 209, 210, 217, 218, 219.

(2) Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, V, p. 27; Wiet, *Journal*, II, p. 26.

(3) On raconte que le sultan az-Zāhir Bar-

qūq confia cette charge à Šams ad-Dīn as-Saʿīdī au cours de l'année 798/1395 sans avoir exigé aucun sou. Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 860.

(4) Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, éd. Būlāq, II, p. 93; Wiet, *Histoire des Mamlouks circassiens*, Le Caire, 1945, II, p. 7; Darrāg, « al-Ḥisba », p. 123.

(5) Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, éd. M., III, p. 263; Wiet, *Histoire*, II, p. 294.

(6) Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, IV, p. 77; Wiet, *Journal*, I, p. 74.

de l'année 922/1516, le même souverain ordonna la suppression des taxes mensuelles et hebdomadaires instituées au profit du *muhtasib*. Aux dires du chroniqueur Ibn Iyās, cette taxe mensuelle était une des causes de la pénible situation des musulmans : de mauvais conseillers avaient présenté au sultan comme une panacée le fait d'imposer aux petits marchands, chaque mois, une taxe spéciale qui devait revenir au *muhtasib*. Cet impôt additionnel devint très lourd pour les petits boutiquiers qui acquittaient déjà deux mille dinars mensuels au Trésor Royal. Ainsi la *hisba* du Caire rapportait au Trésor Royal, chaque année, par ces taxes mensuelles et hebdomadaires, environ 76.000 dinars, sans compter les autres recettes budgétaires que gérât le *muhtasib*. Un certain nombre d'émirs qui n'avaient pas de dotations foncières recevaient chaque mois du *muhtasib* une somme imputée sur ces taxes mensuelles et hebdomadaires. Les petits boutiquiers augmentaient arbitrairement le prix des denrées et personne n'osait leur faire d'observations, car ils répondaient : « C'est l'argent du sultan que nous devons lui verser chaque mois ⁽¹⁾ ».

La justice nous oblige, en outre, à signaler les exemples isolés de quelques *muhtasib* qui surent garder leur honorabilité et n'entrèrent pas dans la catégorie maudite. Parmi ces derniers, rappelons, avec respect, le nom d'al-Maqrīzī qui sut s'élever au-dessus de toutes les compromissions et garder les mains propres. Ainsi tous les contemporains, sauf al-⁵Aynī, avaient témoigné de l'honnêteté, de l'intégrité, de la propreté morale et de la piété de cet homme; aucune vilénie n'entache sa réputation ⁽²⁾. On sait également qu'al-⁵Aynī resta intègre malgré l'avilissement honteux de cette charge. Lui-même nous explique comment il fut remplacé par al-Maqrīzī, le 16 *ḡumādā* I^{er} de l'année 802/1399. Le secrétaire d'Etat Sūdūn min Zāda s'empara des biens de son prédécesseur Aitmiš. Dans son grenier se trouvaient en réserve 6.000 ardabs de blé, plus d'autres céréales. Il lui donna l'ordre de vendre le blé au prix fort de 60 dirhams l'ardab. Al-⁵Aynī ne voulait le vendre qu'au prix courant de 35 dirhams, ce qui irrita Sūdūn. L'émir Ğakam auquel il eut recours le soutint et il fut le témoin de sa démission. Le

(1) Ibn Iyās, *Badā'i'*, V, pp. 17-19; Wiet, *Journal*, II, pp. 16-17.

al-qarn al-ḡāmis 'ašar al-milādī, Le Caire, 1954, p. 17.

(2) M.M. Ziyāda, *al-Mu'arriḡūn fī Miṣr fī*

lendemain Sūdūn cherchait un candidat, tâche difficile, car personne ne voulait accepter ces injustices sauf al-Maqrīzī qui fut nommé le 17 *ḡumādā* I^{er} (1).

Citons enfin un fait significatif accusant la dégradation de la *ḥisba* que l'on considérait primitivement comme fonction religieuse. En 816/1413, le sultan al-Muʿayyad Šaiḥ y fit nommer pour la première fois un émir de dix (2). Les historiens arabes nous fournissent aussi bon nombre de renseignements sur les émirs auxquels cette charge fut confiée. On trouvera ci-dessous une liste de 31 *muḥtasib*, à partir de l'époque du sultan al-Muʿayyad et d'après l'ordre chronologique :

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AL-MUʿAYYAD ŠAIḤ

- 1 — ʿAlāʾ ad-Dīn Mankalī-Buḡā, nommé en 816/1413 (3).
- 2 — At-Tāḡ al-Šawbakī, ancien préfet du Caire, nommé en 817/1414 (4).
- 3 — ʿAlam ad-Dīn Aqbuḡā, dit Šaiṭān, nommé en 820/1417 (5).

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AL-AŠRAF BARSBĀY

- 1 — Saif ad-Dīn Aināl al-Šišmānī, nommé en 829/1425 (6).
- 2 — Šalāḥ ad-Dīn Muḥ., dit Naṣrallah, nommé en 835/1431 (7).
- 3 — Saif ad-Dīn Dawlāt Ḥuḡā, nommé en 841/1437 (8).

(1) Al-ʿAynī, *Iqd al-ḡumān*, XXV, fol. 29 r°; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ*, II, p. 99; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 45-46.

(2) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 269; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ*, III, p. 11; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 331; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 824; ʿAlī as-Saḡāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 22 v°; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, II, p. 4; al-Qalqašandī, *Šubḥ*, XI, p. 210.

(3) Voir note précédente.

(4) Aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 344, 357.

(5) Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 462; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 398, 411, 434.

(6) Ibn Taḡribirdī, *al-Manḥal aṣ-šāfi wa ʿl-mustawfi baʿd al-wāfi*, ms. Paris, 2068-2073, n° (616); *an-Nuḡūm*, VI, p. 595; VII, p. 312.

(7) Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, pp. 63, 81; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, pp. 673, 752, 853; Wiet, *Les biographies du Manḥal šāfi*, Le Caire, 1932, p. 314; « Les secrétaires de la chancellerie en Egypte sous les Mamlouks circassiens », Extrait des *Mélanges René Basset*, Paris, 1923, n° 2236; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, II, p. 18.

(8) Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, pp. 761, 853; ʿAlī as-Saḡāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 11 r°; Wiet, *Manḥal*, p. 147.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AZ-ZĀHIR ĞAQMAQ

- 1 — Tanam min ʿAbd ar-Razzāq, nommé en 842/1439 ⁽¹⁾.
- 2 — Zain ad-Dīn Yaḥyā l'ustādār, nommé en 853/1449 ⁽²⁾.
- 3 — Ğanībak al-Yašbakī, nommé en 853/1449 ⁽³⁾.
- 4 — ʿAbd al-ʿAzīz b. Muḥ. aṣ-Ṣuġaiyir, nommé en 859/1454 ⁽⁴⁾.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AL-AŠRAF AINĀL

- 1 — Qānībāy al-Yūsufī, nommé en 862/1457 ⁽⁵⁾.
- 2 — Tanam min Biḥšāyiš, dit Rušās, nommé en 865/1460 ⁽⁶⁾.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AZ-ZĀHIR ḤUŠQADAM

- 1 — Sūdūn al-Bardbakī, nommé en 867/1463 ⁽⁷⁾.
- 2 — Ḥuškaldī al-Baisaqī, nommé en 870/1465 ⁽⁸⁾.
- 3 — Muġlubāy Tāz az-Zāhirī, nommé en 872/1467 ⁽⁹⁾.
- 4 — Ṭarabāy az-Zāhirī al-Bawwāb, nommé en 872/1467 ⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 38, 788; as-Saḥāwī, *at-Tibr*, p. 93; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 37 r°.

⁽²⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 179; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 68 r°.

⁽³⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 181, 563, 564; as-Saḥāwī, *at-Tibr*, p. 262; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 68 v°.

⁽⁴⁾ Ibn Taġrībirdī, *Ḥawādīt*, p. 231; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, IV, pp. 229-230; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 51; M. Muṣṭafā, *Unpublished pages of the chronicle of Ibn Iyās*, A.H. 857-872/1453-1468, Le Caire, 1951, p. 28.

⁽⁵⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 500, 609, 610; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 96 v°; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, VI, p. 197; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 63; Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 55.

⁽⁶⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 352,

781; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 104 r°, 126 v°; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, pp. 71, 76; Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 118, 129; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, pp. 43, 44.

⁽⁷⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 717; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 127 r°; Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 131; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, p. 277.

⁽⁸⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 736; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 130 v°; Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 158; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, p. 177.

⁽⁹⁾ Ibn Taġrībirdī, *Ḥawādīt*, p. 551; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, X, p. 164; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 39.

⁽¹⁰⁾ Ibn Taġrībirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 832; Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 190; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 45.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AL-AŠRAF QĀITBĀY

- 1 — Qānsūh al-Ḥasif al-Ainālī, nommé en 872/1467 ⁽¹⁾.
- 2 — Yašbak al-Ġamālī al-Ġarkasī, nommé en 873/1468 ⁽²⁾.
- 3 — Yašbak min Ḥaidar al-Ainālī, nommé en 884/1480 ⁽³⁾.
- 4 — Kasbāy az-Zainī al-Šarīfī, nommé en 891/1486 ⁽⁴⁾.
- 5 — Barqūq as-Sāqī al-Ainālī, nommé en 901/1496 ⁽⁵⁾.
- 6 — Qurqumās al-Šarīfī, nommé en 902/1496 ⁽⁶⁾.
- 7 — Tānībak min Ḥadīd, nommé en 902/1496 ⁽⁷⁾.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AN-NĀŠIR MUḤ. QĀITBĀY

- 1 — Ġanbalāṭ al-Mūttīr, nommé en 903/1497 ⁽⁸⁾.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AZ-ZĀHIR QĀNSŪH

- 1 — Timūr min Ġānim, nommé en 905/1500 ⁽⁹⁾.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE D'AL-AŠRAF ĠANBALĀṬ

- 1 — Ġanbalāṭ al-Mūttīr, renommé en 906/1500 ⁽¹⁰⁾.

⁽¹⁾ Ibn Taġribirdī, *Ḥawādīṭ*, pp. 620, 671, 683; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, VI, p. 198.

⁽²⁾ Ibn Taġribirdī, *Ḥawādīṭ*, p. 694; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, X, p. 276; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, éd. M., III, p. 317.

⁽³⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III; Ibn Taġribirdī, *Ḥawādīṭ*, p. 707.

⁽⁴⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, pp. 234, 355.

⁽⁵⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 317.

⁽⁶⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 349.

⁽⁷⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, pp. 317, 382.

⁽⁸⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 382; Wiet, *Histoire*, II, p. 423.

⁽⁹⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 433; Wiet, *Histoire*, II, p. 474.

⁽¹⁰⁾ Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, IV, p. 447; Wiet, *Histoire*, II, p. 488.

ÉMIRS NOMMÉS À L'ÉPOQUE DE QĀNSŪH AL-ĠAWRĪ

- 1 — Qurqumās al-Muqrī, nommé en 906/1501 ⁽¹⁾.
- 2 — Ġānbirdī al-Ġazālī, nommé en 906/1501 ⁽²⁾.
- 3 — Ġanbalāṭ al-Mūttīr, nommé en 907/1501 ⁽³⁾.
- 4 — Tānībak min Yašbāk al-Ḥāzindār, nommé en 907/1501 ⁽⁴⁾.
- 5 — Māmāy aṣ-Ṣuġaiyir, nommé en 922/1516 ⁽⁵⁾.

Ces témoignages sont aussi confirmés par un passage de l'œuvre intitulée *Dīwān al-Inšā'*. On y lit que « Les charges du *muḥtasib* étaient jadis données uniquement à des gens de loi. Par la suite, on y nomma les gens d'épée ⁽⁶⁾ ».

Mais comment peut-on expliquer ce phénomène et le nombre immodéré des *muḥtasib* militaires à l'époque circassienne ?

Il semble que les souverains mamlūks voulaient écarter les religieux qui se montraient si peu dignes de la charge, ou bien voulaient-ils en désignant un de leurs officiers s'assurer le contrôle du marché ? On raconte que la démission d'al-ʿAynī au mois de *dūl-ḥiġġa* 828/1425, fut la conséquence d'une émeute de la populace affamée qui le menaça au moment où il quittait sa demeure. Le sultan Barsbāy auquel il se plaignit, ordonna l'arrestation des manifestants, ce qui déclencha une bagarre au cours de laquelle un de ses émirs fut blessé. Un auteur arabe prétend que les coupables jugés par le sultan à son audience subirent des châtements terribles, puisque certains furent mutilés : on leur coupa les oreilles et le nez. Le lendemain 22, ceux qui appartenaient à la classe aisée obtinrent leur liberté, les autres restèrent emprisonnés. L'historien Ibn Ḥaġar, condamnant la partialité de son collègue, signala comme châtement la bastonnade et l'emprisonnement de dix mineurs ⁽⁷⁾. L'essentiel est qu'un émir de dix, Aināl al-Šišmānī,

⁽¹⁾ Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, p. 466; Wiet, *Histoire*, II, p. 506.

⁽²⁾ Ibn Iyās, *Badā'i'*, IV, p. 6.

⁽³⁾ Il fut déjà nommé à l'époque du sultan an-Nāṣir Muḥammad Ibn Qāitbāy, Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, p. 382; IV, p. 18; Wiet, *Histoire*, II, p. 423; *Journal*, I, p. 15.

⁽⁴⁾ Ibn Iyās, *Badā'i'*, IV, pp. 21, 22; Wiet, *Journal*, I, p. 19.

⁽⁵⁾ Voir note (9) p. 129.

⁽⁶⁾ *Dīwān al-inšā'*, ms. Paris, 4439, fol. 132 v°.

⁽⁷⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 698; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 594; Ibn Ḥaġar, *Inbā'*, III, p. 350.

reçut la charge pour rétablir énergiquement l'ordre ⁽¹⁾, rien ne fut envisagé pour soulager la misère. Plus tard, en 833/1429, le blé se raréfiait et les prix s'élevaient fortement. Pour profiter de la crise, cet officier ordonna formellement aux marchands de Būlāq et de Fuṣṭāṭ de suspendre leurs transactions tant qu'il n'aurait pas vidé les greniers de son maître ⁽²⁾.

Les chroniqueurs arabes racontent aussi comment le sultan Barsbāy voulait en 841/1437, l'année de la deuxième peste, confier les attributions du *muḥtasib* à un homme d'une grande stature; et comment plusieurs lui étaient proposés, qui ne lui convenaient pas. Alors on lui parla de l'émir Dawlāt Ḥuḡā, ancien préfet du Caire, qui « n'était pas musulman et qui ne craignait point Dieu ». Le souverain lui fit confier cette charge et la raison de cette préférence, disent les historiens, était la surintendance sur les femmes. Sa sévérité, son manque de clémence et son orgueil imposant, étaient généralement connus. Le sultan exprima, dans le diplôme d'investiture, le vif désir qu'il eût les yeux les plus attentifs sur les femmes, et de ne permettre à aucune d'elles de sortir dans les rues ⁽³⁾.

Aussi pourrions-nous supposer que le titulaire jouissait parfois d'une réputation éprouvée de piété et de droiture, comme ce fut le cas de l'émir Mankalī-Buḡā. A en croire l'historien Ibn Taḡribirdī, cet émir était un grand savant, poète, calligraphe, et même soufi ⁽⁴⁾. Il arrivait même, bien rarement il est vrai, que le sultan tenait en mains cette charge. Pour arrêter l'aggravation du mal, le sultan al-Muʿayyad Ṣaiḥ ordonna au mois de *dūl-ḥiḡḡa* 818/1415 le licenciement de l'émir at-Tāḡ, le *muḥtasib* du Caire, et annonça dans toute la ville qu'il garderait les charges de ce poste entre ses mains ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 706; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 595; *al-Manhal*, n° 616; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ*, III, p. 364.

⁽²⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 820; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ*, III, p. 436.

⁽³⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 1033; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 761; ʿAlī as-Saḡāwī, *Tārīḡ Miṣr*, fol. 11 r°; Wiet, « L'Égypte arabe de la conquête arabe à la conquête ottomane », IV, dans *L'Histoire de la Nation*

Egyptienne de G. Hanotaux, Paris, 1937, p. 568; Darrāḡ, *L'Égypte*, pp. 81, 430; Aḡmad ʿAbd ar-Rāziq, *La femme au temps des Mamlouks en Égypte*, Le Caire, 1973, p. 40.

⁽⁴⁾ Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 824; ʿAlī as-Saḡāwī, *Tārīḡ Miṣr*, fol. 22 v°.

⁽⁵⁾ Al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 337; al-ʿAynī, *Saiḡ al-muhannad*, p. 341; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 358.

Mais on aurait tort de croire que les sultans mamlûks et leurs officiers tenaient toujours à servir les intérêts du peuple égyptien. Ils ne cherchaient, en général, qu'à réaliser leurs profits personnels et non ceux de la population.

Pour compléter cette étude sur la *hisba* et le *muhtasib*, au temps des Mamlûks en Egypte, nous avons trouvé qu'il était nécessaire de donner la liste des personnages qui occupaient cette charge sous la domination de cette caste militaire. Pourtant, les renseignements que nous fournissent nos sources sur les *muhtasib* de Fustâṭ sont très minces et ne s'étendent pas aux deux siècles et demi durant lesquels régna cette classe d'esclaves militaires. Cette rareté se fait encore davantage sentir à propos des *muhtasib* d'Alexandrie. Ceux-ci restaient toujours dans l'ombre de l'histoire, n'étant pas jugés dignes par les chroniqueurs arabes de retenir leur attention. Ces historiens ne se sont intéressés, en effet, qu'aux *muhtasib* du Caire. C'est pourquoi on nous pardonnera de ne donner ici que la liste de ces derniers, vu l'importance de leur rôle dans la société égyptienne au temps des Mamlûks.

On trouvera dans cette liste les biographies de 184 *muhtasib* dont 30 furent nommés plusieurs fois. Il arrivait même, bien rarement il est vrai, qu'un *muhtasib* occupait les charges de ce poste 20 fois (voir Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān al-Ġābī).

L'ordre chronologique a été adopté pour la commodité qu'il présente et parce qu'il était arbitraire de choisir l'ordre alphabétique dans ce genre de listes. Nous nous sommes efforcés de décrire chaque *muhtasib* en quatre rubriques :

- 1 — nom propre, nom du père et du grand-père, puis le *laqab*, la *nisba* et la *kunya*;
- 2 — dates de naissance et de décès, selon l'ampleur de l'information;
- 3 — date de nomination et de révocation;
- 4 — degré de parenté avec d'autres personnes de la liste.

Chaque fois que cela a été possible, nous avons indiqué les références des biographies du personnage dans les sources qui sont actuellement en notre possession.

LES *muhtasib* DU CAIRE

- 1 — ʿAbd al-Wahhāb b. Ḥalaf b. Badr, Tāğ ad-Dīn, al-ʿAlāmī, dit Ibn Bint al-Aʿazz;
né en 614/1217 et mort en 665/1267;
nommé avant 663/1265;
père de Aḥmad (n° 3).
(Cf. Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya*, XIII, pp. 249-250; al-Yūnīnī, *Dail mir'āt az-zamān*, Hyderabad, 1954-1955, II, pp. 324, 362, 371; as-Suyūṭī, *Ḥusn al-muḥāḍara fī aḥbār Miṣr wa 'l-Qāhira*, Le Caire, 1881-1882, pp. 111-112; Ibn Tağrībīrdī, *al-Manhal*, n° 1486; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt ad-dāhab fī aḥbār man dāhab*, Le Caire, 1931-1933, V, pp. 319-320; K.S. Salibi, « Les listes chronologiques des grands cadis de l'Égypte sous les Mamelouks », *REI*, (1957), p. 82).
- 2 — ʿUmar b. ʿAbdallah b. Šāliḥ b. ʿIsā, Šaraf ad-Dīn, as-Sūbki, dit Abū Ḥifš;
né en 585/1190 et mort en 666/1268;
nommé en 663/1265.
(Cf. Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya*, XIII, p. 260).
- 3 — Aḥmad b. ʿAbd al-Wahhāb b. Ḥalaf, ʿAlā' ad-Dīn, al-ʿAlāmī;
mort en 699/1299;
date de nomination indéterminée;
fils de ʿAbd al-Wahhāb (n° 1).
(Cf. Ibn Šākir, *Fawāt al-wafayāt*, Le Caire, 1951, I, p. 99; Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VIII, p. 189; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, I, p. 904; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt*, V, p. 444, Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 272).
- 4 — Ḥasan b. Naṣr b. Ḥusain, Badr ad-Dīn, al-Anṣārī, al-Asʿardī;
mort en 710/1310, à 77 ans;
date de nomination indéterminée;
frère d'Abū Bakr (n° 6) et cousin de Muḥammad (n° 7).
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, pp. 84, 95; Ibn Ḥağar, *ad-Durar*, II, p. 47).

- 5 — °Isā b. °Umar b. Ḥālid b. al-Ḥašāb, Muğd ad-Dīn, al-Maḥzūmī, dit Abū ar-Rūḥ;
né en 638/1241 et mort en 711/1311;
nommé le 4 *ḍūl-ḥiğğā* 678/1280.
(Cf. *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, VII, p. 161; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, I, p. 670; II, p. 113; Ibn Ḥağar, *ad-Durar*, III, pp. 182-183; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 272).
- 6 — Abū Bakr b. Naşr b. Ḥusain, Zain ad-Dīn, al-As°ardi;
mort en 720/1320;
nommé en 711/1311;
frère de Ḥasan (n° 4) et cousin de Muḥammad (n° 7).
(Cf. ad-Dawādārī, *ad-Durr al-fāḥir fī sirat al-Malik an-Nāşir*, éd. Roemer, Le Caire, 1961, IX, p. 304; Zettersteen, *Beiträge zur geschichte der Mamlukensultane in den Jahren 650-741 de Higre nach arabischen Handschriften*, Leiden, 1919, p. 171; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, p. 213; Ibn Ḥağar, *ad-Durar*, I, p. 468; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 272).
- 7 — Muḥammad b. Ḥusain b. °Alī, Nağm ad-Dīn, al-As°ardi;
mort en 737/1336;
nommé en 720/1320;
cousin de Ḥasan (n° 4) et d'Abū Bakr (n° 6).
(Cf. Zettersteen, *Geschichte*, pp. 171, 193; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, pp. 213, 394, 414, 427; ad-Dawādārī, *ad-Durr al-fāḥir*, IX, p. 304; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 272 ⁽¹⁾).
- 8 — Yūsuf b. Abī Bakr b. Muḥammad, Ḍiyā' ad-Dīn, al-Şāmī, dit Ibn Ḥaṭīb Bait al-Abār;
né en 689/1290 et mort en 761/1360;
nommé au mois de *ğumādā* I^{er} 737/1336;
révoqué au mois de *şafar* 738/1337.

(1) Sihām Abū Zaid donne de façon erronée la date de sa nomination comme 734/1334. Cf. *al-Ḥisba*, p. 272.

(Cf. Zettersteen, *Geschichte*, pp. 193, 197; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, II, pp. 289, 394, 395, 413, 414, 415, 421, 432, 437, 443, 444, 579, 623, 624, 641, 664, 665, 738, 835, 852; III, pp. 38, 57; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, pp. 29, 173; Ibn Ḥaġar, *ad-Durar*, IV, pp. 482-483).

- 9 — ʿAlī b. Ḥusain b. Muḥammad, Šaraf ad-Dīn, al-Šarīf ⁽¹⁾;
né en 691/1292 et mort en 757/1356;
nommé le 3 *raġab* 738/1338;
révoqué en 742/1341.
(Cf. Zettersteen, *Geschichte*, pp. 197, 217; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, II, pp. 444, 489, 888, 889; III, p. 32; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, p. 163; Ibn Ḥaġar, *ad-Durar*, III, p. 35; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 276).
- 10 — Yūsuf b. Abī Bakr b. Muḥammad, Ḍiyāʾ ad-Dīn, al-Šāmī, dit Ḥaṭīb Bait al-Abār;
renommé le 3 *ġumādā* I^{er} 742/1341;
révoqué en 748/1347.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, II, pp. 579, 738).
- 11 — ʿAlī b. Muḥammad b. al-Aṭrūš, ʿAlāʾ ad-Dīn, as-Saqaṭī;
mort en 758/1357;
nommé au mois de *raġab* 748/1347;
révoqué en 752/1351.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, II, pp. 653, 672, 700, 717, 729, 758, 772, 778, 835, 836, 852, 876; III, pp. 33, 38; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, p. 167).
- 12 — Yūsuf b. Abī Bakr b. Muḥammad, Ḍiyāʾ ad-Dīn, al-Šāmī, dit Ḥaṭīb Bait al-Abār;
renommé le 14 *muḥarram* 752/1351;
révoqué au mois de *ramaḍān* 752/1351.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, II, pp. 835, 852).

⁽¹⁾ Il est à noter que les deux *muḥtasib* créés par M. Ziyāda sous les noms de ʿAlī b. al-Ḥusain et d'al-Šarīf al-Muḥtasib dans l'index d'*as-Sulūk*, II, p. 999, n'étaient qu'une seule et même personne. Celui-ci

avait été dédoublé, non seulement par cet historien, mais aussi par une jeune chercheuse, Sihām Abū Zaid, dans sa thèse sur la *ḥisba*, p. 276, qui avait semble-t-il, suivi l'index de Ziyāda sans aucune vérification.

- 13 — ʿAlī b. Muḥammad b. al-Atrūš, ʿAlāʿ ad-Dīn, as-Saqaṭī;
renommé au mois de *ramaḍān* 752/1351;
mort en fonction, en 758/1357.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, p. 852; III, pp. 32, 33).
- 14 — Muḥammad b. aṣ-Ṣāḥib b. Sālīm, Šams ad-Dīn;
mort en 758/1357;
nommé au mois de *ḡumādā* II 758/1357;
mort en fonction au cours du mois de *šāʿbān* en 758/1357⁽¹⁾.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 33, 35; Ibn Ḥaḡar, *ad-Durar*, IV, pp. 166-167).
- 15 — Ibn ʿArab, Qutb ad-Dīn;
dates de naissance et de décès indéterminées;
nommé au mois de *šāʿbān* 758/1357;
révoqué au mois de *ramaḍān* 759/1358.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 35, 42).
- 16 — ʿAbd ar-Raḥīm b. al-Ḥasan b. ʿAlī, Ğamāl ad-Dīn, al-Qurašī, al-Umawī,
al-Isnāwī;
né en 707/1304 et mort en 772/1370;
nommé au mois de *ramaḍān* 759/1358;
démissionna en 762/1360.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 30, 42, 60, 193; Ibn Ḥaḡar, *ad-Durar*,
II, pp. 354-356; al-Qalqašandī, *Šubḥ*, VI, p. 14; Ibn Taġribirdī, *al-Manḥal*
II, fol. 311; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, I, p. 196; Ibn Iyās, *Badāʿi*, I, p. 296; Wiet,
Manḥal, p. 202).
- 17 — Ibrāhīm b. Muḥammad b. Abī Bakr, Burhān ad-Dīn, as-Saʿdī, al-Aḥnāʿī;
mort en 777/1376;
nommé au mois de *rabīʿ* I^{er} 762/1360;
révoqué au mois de *šafar* 763/1362.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, pp. 19, 60, 73, 196, 202, 250, 254, 257; Ibn
Ḥaḡar, *ad-Durar*, I, pp. 58-59; *Inbāʿ*, I, p. 108; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*,

(1) Ibn Ḥaḡar donne la date de son décès comme 760/1359, cf. *ad-Durar*, IV, p. 167.

V, pp. 283, 425; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, II, p. 123; Salibi, « Les grands cadis », *REI*, XXV, p. 111).

- 18 — Muḥammad b. ʿAbdallah b. Ibrāhīm, Ṣalāḥ ad-Dīn, al-Burulisī;
né en 699/1299 et mort en 765/1364;
nommé au mois de *ṣafar* 763/1362;
mort en fonction le 25 *ṣafar* 765/1364.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 73, 91, 94; Ibn Ḥaḡar, *ad-Durar*, III, pp. 407-408; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, V, p. 239; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 276).
- 19 — ʿAlī b. ʿAbd al-Wahhāb b. ʿUṭmān, ʿAlāʾ ad-Dīn, dit Ibn ʿArab;
mort en 780/1378;
nommé le 29 *ṣafar* 765/1365;
révoqué le 17 *rabīʿ* I^{er} 769/1367.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 91, 96, 156, 158, 219, 220, 221, 347, 350, 375; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, I, p. 185; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, V, p. 337).
- 20 — Muḥammad b. ʿUmar b. aṣ-Ṣadr, Muḥyī ad-Dīn, dit Ibn aṣ-Ṣadr;
mort en 769/1367;
nommé le 17 *rabīʿ* I^{er} 769/1367;
révoqué le 16 *raḡab* 769/1367.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 156, 158, 168; Ibn Ḥaḡar, *ad-Durar*, IV, p. 126).
- 21 — ʿAlī b. ʿAbd al-Wahhāb b. ʿUṭmān, ʿAlāʾ ad-Dīn, dit Ibn ʿArab;
nommé le 16 *raḡab* 769/1367;
révoqué le 11 *rabīʿ* II 775/1374.
(al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 158, 220; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, I, p. 59).
- 22 — Muḥammad b. Muḥammad b. al-Mufassir, Bahāʾ ad-Dīn, al-Artāḥī,
al-Miṣṭrī;
né en 698/1298 et mort en 778/1377;
nommé le 11 *rabīʿ* II 775/1374;

révoqué le 22 *ḡumādā* I^{er} 776/1375.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 96, 113, 220, 221, 233, 300; Ibn Ḥaḡar, *Inbā' al-ḡumr*, I, pp. 59, 146; *ad-Durar*, IV, p. 226; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 277).

- 23 — Muḡammad b. Aḡmad b. ʿAbd al-Malik, Šams ad-Dīn, ad-Damīrī; mort en 813/1410; nommé le 22 *ḡumādā* I^{er} 776/1375; révoqué le 18 *dūl-qaʿda* 778/1377; père de Muḡammad (n° 102).
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 232, 239, 255, 291, 292; IV, 170, 177; Ibn Ḥaḡar, *Inbā' al-ḡumr*, I, pp. 133; II, p. 475; Wiet, *Manhal*, p. 303; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 277).
- 24 — Maḡmūd b. Muḡammad b. Dāwūd, Ġamāl ad-Dīn, al-Qaisarī, ar-Rūmī, al-ʿAḡamī, dit Abū-l-Ṭanāʿ; mort en 799/1397; nommé le 20 *dūl-qaʿda* 778/1377; révoqué le 23 *rabiʿ* I^{er} 779/1378.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, pp. 28, 53, 58, 410, 507; III, pp. 292, 311, 314, 332, 335, 337, 341, 357, 362, 370, 383, 386, 387, 395, 400, 447, 448, 449, 457, 469, 471, 490, 503, 522, 534, 536, 549, 562, 564, 566, 582, 596, 633, 684, 706, 716, 737, 738, 744, 763, 772, 778, 780, 828, 837, 858, 872, 885, 941, 942; *Tārīḡ Ibn al-Furāt*, IX, p. 477; al-Qalqašandī, *Šubḡ*, IX, p. 181; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, II, p. 110; Ibn Ḥaḡar, *Inbā'*, I, pp. 172, 175, 177, 196, 198, 211, 214, 218, 233, 237, 314, 373, 395, 418, 433, 438, 525, 541; *ad-Durar*, IV, p. 335; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, V, pp. 316, 349, 369, 382; VI, p. 152; Ibn Iyās, *Badā'i*, I, pp. 307, 315, 316; Wiet, *Manhal*, p. 373; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 66, 82, 103, 121, 139, 155, 450).
- 25 — Muḡammad b. Aḡmad b. ʿAbd al-Malik, Šams ad-Dīn, ad-Damīrī; renommé le 23 *rabiʿ* I^{er} 779/1378; révoqué le 6 *rabiʿ* II 779/1378.
(al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 311, 314).

- 26 — Maḥmūd b. Muḥammad b. Dāwūd, Ğamāl ad-Dīn, al-Qaisarī, ar-Rūmī, al-ʿAğamī, dit Abū-l-Ṭanāʿ;
renommé le 6 *rabīʿ* II 779/1378;
révoqué le 9 *rabīʿ* I^{er} 782/1381.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 314, 387; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ*, I, p. 211).
- 27 — Muḥammad b. Aḥmad b. ʿAbd al-Malik, Šams ad-Dīn, ad-Damīrī;
renommé le 14 *rabīʿ* I^{er} 782/1381;
révoqué le 23 *ğumādā* II 782/1381.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 387, 395; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ*, I, p. 211; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 278).
- 28 — Maḥmūd b. Muḥammad b. Dāwūd, Ğamāl ad-Dīn, al-Qaisarī, ar-Rūmī, al-ʿAğamī, dit Abū-l-Ṭanāʿ;
renommé le 23 *ğumādā* II 782/1381;
révoqué le 4 *šāʿbān* 783/1382.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 395, 447; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ*, I, pp. 214, 233; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 279).
- 29 — Muḥammad b. Muḥammad b. Muḥammad al-Miliğī, Tāğ ad-Dīn, al-Miṣrī, dit Šāʿim ad-Dahr;
mort en 796/1394 à 70 ans;
nommé le 5 *šāʿbān* 783/1382;
révoqué fin *ḏūl-qaʿda* 783/1382.
(Cf. *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 392-393; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 449, 457, 714, 798, 821; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ al-ğumr*, I, p. 233; *ad-Durar*, IV, p. 225; Ibn Tağrībirdī, *an-Nuğūm*, V, pp. 622-623; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, 395; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt*, VI, p. 347; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 279; Wiet, *Manhal*, p. 360).
- 30 — Maḥmūd b. Muḥammad b. Dāwūd, Ğamāl ad-Dīn, al-Qaisarī, ar-Rūmī, al-ʿAğamī, dit Abū-l-Ṭanāʿ;
renommé fin *ḏūl-qaʿda* 783/1382;
révoqué le 25 *ramaḍān* 789/1378;
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 457, 471, 503, 566; Ibn Ḥağar, *Inbāʿ*

al-ğumr, I, pp. 273, 314, 337; Ibn Tağribirdi, *an-Nuğūm*, V, pp. 349, 382; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 66, 82, 103, 121, 139, 155).

- 31 — Muḥammad b. ʿUmar, Nağm ad-Dīn, aṭ-Ṭanbudī;
mort en 800/1397;
nommé le 25 *ramadān* 789/1378;
révoqué le 11 *šawwāl* 791/1389.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 246, 256, 301; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 441, 447, 467, 468, 552, 566, 574, 634, 639, 661, 707, 743, 748, 766, 773, 851, 852, 912; Ibn Tağribirdi, *an-Nuğūm*, V, pp. 459, 642; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 157, 168, 228, 255, 297, 344; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, I, pp. 337, 378, 379, 396, 418; II, p. 30; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, I, p. 312; Wiet, *Manhal*, p. 341).
- 32 — ʿUmar b. Maṣṣūr b. Sulaimān, Sirāğ ad-Dīn, al-Qirimī, al-Ağamī;
mort en 809/1406;
nommé le 12 *šawwāl* 791/1389;
révoqué le 21 *šafar* 792/1390.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 332, 600, 707; IV, p. 49; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, I, p. 379; II, p. 372; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 255, 297; II, p. 235; Wiet, *Manhal*, p. 259).
- 33 — Muḥammad b. ʿUmar, Nağm ad-Dīn, aṭ-Ṭanbudī;
renommé le 21 *šafar* 792/1390;
révoqué le 8 *ramadān* 793/1391.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 707, 748; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, I, p. 396; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 297).
- 34 — Muḥammad b. al-Burğī, Bahāʾ ad-Dīn;
mort en 824/1421;
nommé le 8 *ramadān* 793/1391;
révoqué le 25 *rabiʿ* II 794/1392.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 17, 256, 263, 301, 311, 366, 387, 411, 457, 459, 460; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 565, 748, 766, 773, 818, 839, 872, 875, 898, 916, 999; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, I, p. 418; II, pp. 12,

- 38; III, p. 264; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 392, 546; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 333, 344, 349, 412, 442, 446, 463, II; p. 217; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 280).
- 35 — Muḥammad b. ʿUmar, Naġm ad-Dīn, aṭ-Ṭanbudī;
renommé le 25 *rabīʿ* II 794/1392;
révoqué le 7 *dūl-qaʿda* 794/1392.
(Cf. *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, IX, p. 301; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 766, 773; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 344).
- 36 — Muḥammad b. al-Burġī, Bahāʾ ad-Dīn;
renommé le 7 *dūl-qaʿda* 794/1392;
révoqué le 16 *ramaḍān* 797/1395.
(Cf. *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 311, 411; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 773, 818, 839; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, I, p. 494; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 412).
- 37 — Muḥammad b. Muḥammad, Šaraf ad-Dīn, ad-Damāmīnī, al-Iskandarī;
mort en 803/1400;
nommé le 16 *ramaḍān* 797/1395;
révoqué le 4 *ṣafar* 798/1396.
(Cf. *Tārīḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 204, 411, 428, 430, 439, 440, 455, 456, 457, 460; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, II, p. 419; III, pp. 544, 710, 839, 850, 852, 860, 871, 872, 875, 895, 901, 933, 942, 981, 997, 998, 999, 1007, 1073; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, I, pp. 494, 507, 508, 524; II, pp. 98, 190; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 152; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 300, 412, 422, 423, 430, 431, 440, 441, 442, 450, 454, II, pp. 42, 43, 44; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, IX, p. 167; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, I, pp. 316, 321, 340; Ibn al-ʿImād, *Šaḍarāt*, VII, p. 37; Wiet, *Manhal*, p. 349; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 280).
- 38 — ʿAlī al-Qūr, Nūr ad-Dīn, dit al-Ġīzī;
mort en (?);
nommé le 4 *ṣafar* 798/1396;
révoqué le 28 *ṣafar* 798/1396;

(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 428, 430; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 850, 852; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 422, 423; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, p. 637; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, XI, p. 247; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, I, p. 316).

- 39 — Muḥammad b. Muḥammad, Šaraf ad-Dīn, ad-Damāmīnī, al-Iskandarī;
renommé le 27 *ṣafar* 798/1396;
révoqué le 26 *ġumādā* II 798/1396.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 430, 439, 440; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 852, 860; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, I, pp. 507, 508; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 423, 430).
- 40 — Muḥammad, Šams ad-Dīn, al-Maḥānasī, aṣ-Šaʿidī, al-Anšārī;
mort en 806/1404;
nommé le 26 *ġumādā* II 798/1396;
révoqué le 17 *ṣafar* 799/1397.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 440, 455; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 860, 871, 875, 895, 898, 916, 930, 1017, 1038, 1052, 1080, 1116, 1118, 1128; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, I, pp. 507, 524; II, pp. 12, 38, 43, 106, 142, 257, 287; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 159; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 430, 446, 460, 463; II, pp. 59, 95, 180, 183, 192; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, IX, p. 261; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 281).
- 41 — Muḥammad b. Muḥammad, Šaraf ad-Dīn, ad-Damāmīnī, al-Iskandarī;
renommé le 17 *ṣafar* 799/1397;
révoqué le 9 *rabīʿ* I^{er} 799/1397.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, pp. 455, 456, 457; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 871, 872; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, I, p. 524; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 440, 441, 442).
- 42 — Muḥammad b. al-Burġī, Bahāʿ ad-Dīn;
renommé le 9 *rabīʿ* I^{er} 799/1397;
révoqué le 3 *rabīʿ* II 799/1397.
(Cf. *Tāriḥ Ibn al-Furāt*, IX, p. 457; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 872, 875; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, I, p. 524; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 442; al-ʿAynī, *ʿIqd al-ġumān*, XXV, fol. 524).

- 43 — Muḥammad, Šams ad-Dīn, al-Maḥānāsī, aṣ-Šaʿīdī, al-Anṣārī;
 nommé le 3 *rabīʿ* II 799/1397;
 révoqué le 28 *šaʿbān* 800/1398.
 (Cf. *Tārīḫ Ibn al-Furāt*, IX, p. 459; al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 875, 898; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ġumr*, I, p. 524; II, p. 12; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 446, 463).
- 44 — Muḥammad b. al-Burġī, Bahāʾ ad-Dīn;
 renommé le 28 *šaʿbān* 800/1398;
 révoqué le 9 *muḥarram* 801/1399.
 (Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 898, 916; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 12, 38; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 463, 482; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 282).
- 45 — Muḥammad, Šams ad-Dīn, al-Maḥānāsī, aṣ-Šaʿīdī, al-Anṣārī;
 renommé le 9 *muḥarram* 801/1399;
 révoqué le 11 *raġab* 801/1399.
 (Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 916, 930; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 38, 43; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, p. 592; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, pp. 482, 486).
- 46 — Aḥmad b. ʿAlī, Taqīy ad-Dīn, al-Maqrīzī, al-Baʿlabakkī, al-Miṣrī;
 né en 765/1364 et mort en 845/1442;
 nommé le 11 *raġab* 801/1399.
 révoqué le 1^{er} *dūl-ḥiġġa* 801/1399.
 (Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 930, 970, 999, 1013; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 43, 54; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, V, p. 592; VI, p. 32; VII, p. 277; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, I, p. 255; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, I, p. 486; II, p. 20; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, I, pp. 253, 318, 347, 349, 350; II, pp. 9, 23, 28; Wiet, *Manhal*, p. 31; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 21, 22, 23, 24).
- 47 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī;
 né en 762/1362 et mort en 855/1451;
 nommé le 1^{er} *dūl-ḥiġġa* 801/1399;

révoqué le 2 *muḥarram* 802/1400.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 970, 977, 996, 999, 1038, 1052, 1080, 1088; IV, pp. 343, 352, 524, 534, 617, 698, 706, 710, 733, 757, 764, 819, 820, 867, 879, 928, 992, 1002, 1069, 1208; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 54, 91, 99, 142; III, pp. 85, 86, 275, 277, 350, 364, 436, 476; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 136, 392, 462, 595, 598, 651, 673, 692, 722, 774, 792, 795, 832; VII, pp. 2, 9, 119, 127, 128, 174, 313, 363, 366; *Ḥawādiṭ*, pp. 120, 139, 144, 383, 797; as-Suyūṭī, *Husn*, II, p. 122; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, X, pp. 131-135; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 20, 32, 42, 45, 95, 363; Ibn Iyās, *Badā'i'*, I, p. 318; Salibi, « Les grands cadis », *REI*, XXV, p. 105).

- 48 — Muḥammad b. ʿUmar, Ğamāl ad-Dīn, aṭ-Ṭanbudī, dit Ibn ʿArab;
mort en (?);
nommé le 2 *muḥarram* 802/1400;
révoqué le 14 *rabīʿ* II 802/1400.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 977, 996, 1013, 1017; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 91, 106; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 32, 42, 57, 59; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 282).
- 49 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī;
renommé le 14 *rabīʿ* II 802/1400;
révoqué le 18 *ğumādā* I^{er} 802/1400.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 996, 999; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 91, 99; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 42, 45).
- 50 — Aḥmad b. ʿAlī, Taqīy ad-Dīn, al-Maqrīzī, al-Baʿlabakkī, al-Miṣrī;
renommé le 18 *ğummādā* I^{er} 802/1400;
révoqué le 10 *šaʿbān* 802/1400.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 999, 1013; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 99, 106; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 46, 57).
- 51 — Muḥammad b. ʿUmar, Ğamāl ad-Dīn, aṭ-Ṭanbudī, dit Ibn ʿArab;
renommé le 10 *šaʿbān* 802/1400;
révoqué le 14 *šawwāl* 802/1400.

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 1013, 1017; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, p. 106; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 57, 59).

- 52 — Muḥammad, Şams ad-Dīn, al-Maḥānasī, aṣ-Şaʿidī, al-Anşārī;
renommé le 14 *şawwāl* 802/1400;
révoqué le 14 *rabīʿ* II 803/1401.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 1017, 1038; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, p. 106; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 59, 95).
- 53 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī;
renommé le 14 *rabīʿ* II 803/1401;
révoqué le 7 *ğumādā* II 803/1401.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 1038, 1052; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, p. 142; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 95; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 283).
- 54 — Muḥammad, Şams ad-Dīn, al-Maḥānasī, aṣ-Şaʿidī, al-Anşārī;
renommé le 7 *ğumādā* II 803/1401;
révoqué le 18 *rabīʿ* I^{er} 804/1402.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 1052, 1080; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, pp. 142, 202; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 137; Ibn Qādi Şuhba, *al-Iʿlām bi-tārīḫ al-islām*, ms. Oxford, Marsh 143, fol. 195; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, pp. 283, 284).
- 55 — Muḥammad b. al-Şāzli, Şams ad-Dīn, al-Iskandarānī;
mort en 810/1407;
nommé le 18 *rabīʿ* I^{er} 804/1402;
révoqué le 3 *ğumādā* II 805/1403.
(Cf. Ibn Qādi Şuhba, *al-Iʿlām*, fol. 195; al-Maqrizī, *as-Sulūk*, III, pp. 890, 901, 970, 981, 1058, 1080, 1098, 1102, 1112, 1119, 1121; IV, p. 64; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, pp. 8, 15, 54, 93, 202, 235, 257, 265, 393; as-Saḥāwī, *ad-Dawʿ*, X, p. 493; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 33, 137, 158, 177, 184, 186, 244; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 286; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 284).

- 56 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
mort en 813/1410;
nommé le 3 *ḡumādā* II 805/1403;
révoqué le 12 *šaʿbān* 805/1403.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1098, 1102, 1118, 1119, 1123, 1124, 1130, 1175; IV, pp. 11, 15, 17, 18, 32, 116, 121, 169, 173; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 77, 235, 257, 265, 476; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 158, 163, 183, 184, 279; Wiet, *Manhal*, p. 350).
- 57 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
mort en 844/1441, à plus de 70 ans;
nommé le 12 *šaʿbān* 805/1403;
révoqué le 11 *ramadān* 805/1403.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1102, 1112, 1116, 1121, 1123, 1124, 1161, 1172, 1173; IV, pp. 15, 17, 18, 35, 38, 43, 56, 58, 64, 92, 113, 116, 121, 160, 163, 188, 196, 253, 264, 265, 352, 451, 480, 1235; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 8, 15, 235, 239, 257, 265, 317, 320, 432, 433, 520; III, pp. 8, 11, 86, 275; Ibn Taḡrībirdī, *an-Nuḡūm*, VII, pp. 274-275; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 163, 164, 177, 180, 186, 187, 202, 208, 209, 217, 218, 219, 228, 239, 252, 257, 258, 273, 288, 328, 363, 365, 435, 441; Wiet, *Manhal*, p. 322).
- 58 — Muḥammad b. al-Ṣāzī, Ṣams ad-Dīn, al-Iskandarānī;
renommé le 11 *ramadān* 805/1403;
révoqué le 10 *muḥarram* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1102, 1112; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 177; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 284).
- 59 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 10 *muḥarram* 806/1404;
révoqué le 6 *rabiʿ I^{er}* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1112, 1116; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 177, 180; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 284).
- 60 — Muḥammad, Ṣams ad-Dīn, al-Maḡānasī, aṣ-Ṣaʿīdī, al-Anṣārī;
renommé le 6 *rabiʿ I^{er}* 806/1404;

révoqué le 1^{er} *ḡumādā* I^{er} 806/1404.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1116, 1118; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, p. 257; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 180, 183; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 284).

- 61 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 1^{er} *ḡumādā* I^{er} 806/1404;
révoqué le 7 *ḡumādā* II 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1118, 1119; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 257, 265; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 183, 184; Sihām Abū Zaid, *al-Ḥisba*, p. 284).
- 62 — Muḥammad b. al-Šāzī, Šams ad-Dīn, al-Iskandarānī;
renommé le 7 *ḡumādā* II 806/1404;
révoqué le 23 *šaʿbān* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1119, 1121; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 257, 265; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 184, 186).
- 63 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 23 *šaʿbān* 806/1404;
révoqué le 4 *šawwāl* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1121, 1123; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 257, 265; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 186).
- 64 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 4 *šawwāl* 806/1404;
révoqué le 1^{er} *dūl-qaʿda* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1123, 1124; al-ʿAynī, *Iqd al-ḡumān*, XXV, fol. 203; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 186, 178).
- 65 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 1^{er} *dūl-qaʿda* 806/1404;
révoqué le 4 *dūl-qaʿda* 806/1404.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1124; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 187).

- 66 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 4 *dūl-qaʿda* 806/1404;
révoqué le 14 *muḥarram* 807/1405.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1124, 1130; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 187, 194).
- 67 — Muḥammad b. Saʿīd b. ʿAbdallah, Šams ad-Dīn, dit Suwaidān al-Aswad;
mort en 832/1428;
nommé le 14 *muḥarram* 807/1405;
révoqué le 22 *šawwāl* 807/1405.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1130, 1155; IV, pp. 812-813; Ibn Taḡrī-
birdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 806; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 194,
201; Wiet, *Manhal*, p. 319).
- 68 — Aḥmad b. ʿAlī, Taqīy ad-Dīn, al-Maqrīzī, al-Baʿlabakkī, al-Miṣrī;
renommé le 22 *šawwāl* 807/1405;
révoqué le 21 *dūl-qaʿda* 807/1405.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1155; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II,
p. 210).
- 69 — ʿAbd al-Wahhāb b. al-Ġabbās, Tāḡ ad-Dīn, al-Miṣrī;
mort en 824/1421;
nommé le 21 *dūl-qaʿda* 807/1405;
révoqué le 11 *dūl-ḥiġġa* 807/1405.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1161, 1169; IV, p. 598; Ibn Ḥaġar,
Inbāʾ al-ġumr, II, p. 322; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 201, 202,
207).
- 70 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 11 *dūl-ḥiġġa* 807/1405;
révoqué le 13 *dūl-ḥiġġa* 807/1405.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1161; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II,
p. 202).
- 71 — ʿAbd al-Wahhāb b. al-Ġabbās, Tāḡ ad-Dīn, al-Miṣrī;
renommé le 13 *dūl-ḥiġġa* 807/1405;

révoqué le 2 *muḥarram* 808/1406.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1161, 1169; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 202, 207).

- 72 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Ṣadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-ʿAḡamī, dit Ibn al-ʿAḡamī;
mort en 833/1420;
nommé le 2 *muḥarram* 808/1406;
révoqué le 9 *ṣafar* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 893, 1056, 1169, 1172, 1173, 1175; IV, pp. 235, 247, 253, 480, 482, 486, 487, 494, 495, 498, 499, 511, 522, 523, 533, 534, 543, 565, 583, 594, 614, 617, 848; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 317, 320, 514, 520; III, pp. 8, 191, 192, 194, 195, 199, 202, 215, 220, 238, 245, 248, 253, 443; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 207, 208, 209, 210, 328, 441, 467, 496, 507, 519; III, p. 213; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 816; Wiet, *Manhal*, p. 44).
- 73 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 9 *ṣafar* 808/1406;
révoqué le 27 *ṣafar* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1172, 1173; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, pp. 317, 320; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 208, 209).
- 74 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Ṣadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-ʿAḡamī, dit Ibn al-ʿAḡamī;
renommé le 27 *ṣafar* 808/1406;
révoqué le 12 *rabīʿ* I^{er} 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, pp. 1173, 1175; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, II, p. 317; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 209).
- 75 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 12 *rabīʿ* I^{er} 808/1406;
révoqué le 28 *ḡumādā* II 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, III, p. 1175; IV, p. 11; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 217).

- 76 — Muḥammad b. ʿAlī b. al-Muʿallima, Šams ad-Dīn, al-Iskandarānī;
mort en 833/1420;
nommé le 18 *ḡumādā* II 808/1406;
révoqué le 14 *ramaḍān* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 11, 15, 849; Ibn Ḥaḡar, *Inbāʾ al-ḡumr*, III, p. 451; Ibn Taḡribirdī, *an-Nuḡūm*, VI, p. 817; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 217, 218).
- 77 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 14 *ramaḍān* 808/1406;
révoqué le 16 *ramaḍān* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 15; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 217).
- 78 — Muḥammad b. ʿAlī b. al-Muʿallima, Šams ad-Dīn, al-Iskandarānī;
renommé le 16 *ramaḍān* 808/1406;
révoqué le 24 *ramaḍān* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 15; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 217, 218).
- 79 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 24 *ramaḍān* 808/1406;
révoqué le 20 *šawwāl* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 15, 17; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs* II, p. 218).
- 80 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 20 *šawwāl* 808/1406;
révoqué le 5 *dūl-qaʿda* 808/1406.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 17, 18; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 218, 219).
- 81 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 5 *dūl-qaʿda* 808/1406;
révoqué le 3 *muḥarram* 809/1407.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 18, 29; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 219, 224).

- 82 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥālīq, Šams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
mort en 813/1410;
nommé le 3 *muḥarram* 809/1407;
révoqué le 1^{er} *rabīʿ* I^{er} 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 29, 32, 35, 38, 43, 56, 58, 113, 116, 149, 156, 170; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, II, pp. 432, 433, 476; Ibn Tağrī-birdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 296; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 224, 225, 226, 227, 228, 239, 257, 278; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, p. 342; Wiet, *Manhal*, p. 324).
- 83 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 1^{er} *rabīʿ* I^{er} 809/1407;
révoqué le 11 *rabīʿ* I^{er} 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 32; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 225).
- 84 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥālīq, Šams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
renommé le 11 *rabīʿ* I^{er} 809/1407;
révoqué le 4 *ğumādā* I^{er} 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 32, 35; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 226).
- 85 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 4 *ğumādā* I^{er} 809/1407;
révoqué le 6 *rağab* 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 35, 38; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 226, 227).
- 86 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥālīq, Šams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
renommé le 6 *rağab* 809/1407;

révoqué le 22 *rağab* 809/147.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 38; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 227).

- 87 — Ḥāğğī Imām Ğulbān, Zain ad-Dīn, at-Turkumānī;
dates de naissance et de décès indéterminées;
nommé le 22 *rağab* 809/1407;
révoqué le 27 *rağab* 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 38; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 228).
- 88 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥāliq, Šams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
renommé le 27 *rağab* 809/1407;
révoqué le 16 *dūl-qaʿda* 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 38, 43; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 228).
- 89 — Muḥammad b. Aḥmad b. ʿAlī, Tāğ ad-Dīn, dit Ibn al-Mukalīla et Ibn Ğamāʿa;
mort en 829/1425;
nommé le 16 *dūl-qaʿda* 809/1407;
révoqué le 24 *dūl-qaʿda* 809/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 43, 730; Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 794-795; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 228; as-Saḥāwī, *ad-Ḍawʿ*, VII, p. 124).
- 90 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 24 *dūl-qaʿda* 809/1407;
révoqué le 17 *ṣafar* 810/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 43, 56; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 228, 239).
- 91 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥāliq, Šams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
renommé le 17 *ṣafar* 810/1407;
révoqué le 10 *rabīʿ I^{er}* 810/1407.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 56, 58; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 239).

- 92 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 10 *rabiʿ* I^{er} 810/1407;
révoqué le 24 *dūl-ḥiġġa* 810/1407.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 58, 64; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 239).
- 93 — Muḥammad b. ʿAlī, Ṣaraf ad-Dīn, al-Ḥirri⁽¹⁾, as-Sukarī, dit Ibn al-Ḥirri;
mort en 823/1420;
nommé le 24 *dūl-ḥiġġa* 810/1407;
révoqué le 7 *muḥarram* 821/1409.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 11, 64, 92, 543; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, p. 232; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 475; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, X, p. 603; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 252; Wiet, *Manhal*, p. 340).
- 94 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 7 *muḥarram* 812/1409;
révoqué le 13 *muḥarram* 812/1409.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 92; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 252).
- 95 — Muḥammad b. ʿAlī, Ṣaraf ad-Dīn, al-Ḥirri, as-Sukarī, dit Ibn al-Ḥirri;
renommé le 13 *muḥarram* 812/1409;
date de révocation indéterminée.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 92; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 252).
- 96 — Muḥammad b. ʿUmar b. Ṣaʿbān, Ṣams ad-Dīn, al-Ġābī;
date de renomination indéterminée;
révoqué le 9 *ġumādā* II 812/1409.

⁽¹⁾ L'historien al-Maqrīzī le cite sous le nom d'al-Ġizī, cf. *as-Sulūk*, IV, pp. 11, 64,

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, p. 113; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, p. 432; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 257).

- 97 — Muḥammad b. ʿAbd al-Ḥālīq, Şams ad-Dīn, al-Munāwī, dit Badana et aṭ-Ṭawīl;
renommé le 9 *ğumādā* II 812/1409;
révoqué le 7 *rağab* 812/1409.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 113, 116; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 432, 433; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 257).
- 98 — Muḥammad b. ʿUmar b. Şaʿbān, Şams ad-Dīn, al-Ğābī;
renommé le 7 *rağab* 812/1409;
révoqué le 18 *rağab* 812/1409.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, p. 116; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, p. 433; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 257, 258).
- 99 — Muḥammad b. Yaʿqūb, Şams ad-Dīn, ad-Dimaşqī, at-Tabbānī;
mort en 831/1428;
nommé le 18 *rağab* 812/1409;
révoqué le 8 *şaʿbān* 812/1409.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 116, 174, 188, 384, 397, 441, 785; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 433, 480; III, pp. 138, 140, 158, 416; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 361, aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 258, 334, 361, 385, 398, 411).
- 100 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 8 *şaʿbān* 812/1409;
révoqué le 13 *şawwāl* 812/1409.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 116, 121; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, pp. 433, 434; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 258).
- 101 — Muḥammad b. ʿUmar b. Şaʿbān, Şams ad-Dīn, al-Ğābī;
renommé le 13 *şawwāl* 812/1409;
révoqué le 24 *şawwāl* 812/1409.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, p. 121; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, II, p. 434; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 258).

- 102 — Muḥammad b. Muḥammad, Karīm ad-Dīn, al-Hūwī, al-Miṣrī;
renommé le 24 *šawwāl* 812/1409;
mort en fonction le 11 *šaʿbān* 813/1410.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 169; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 476, 477; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 272, 273).
- 103 — Muḥammad b. Muḥammad b. ʿAbd al-Malik, Zain ad-Dīn, ad-Damīrī;
mort en 833/1420;
nommé le 12 *šaʿbān* 813/1410;
révoqué le 24 *šawwāl* 813/1410;
fils de Muḥammad (n° 23).
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 149, 156, 160, 163, 174, 198, 235, 849;
Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 817; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 21 r°;
Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 477, 480, 514; III, p. 451; aṣ-Ṣairafī
Nuzhat an-nufūs, II, pp. 272, 273, 294, 303, 315; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*,
IX, p. 68).
- 104 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 24 *šawwāl* 813/1410;
révoqué le 11 *dūl-ḥiġġa* 813/1410.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 160, 163; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*,
II, p. 273).
- 105 — Muḥammad b. Muḥammad b. ʿAbd al-Malik, Zain ad-Dīn, ad-Damīrī;
renommé le 11 *dūl-ḥiġġa* 813/1410;
révoqué le 9 *muḥarram* 814/1411.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 163, 174; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*,
II, p. 480; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 273).
- 106 — Muḥammad b. Yaʿqūb, Šams ad-Dīn, ad-Dimašqī, at-Tabbānī;
renommé le 9 *muḥarram* 814/1411;
révoqué le 15 *šaʿbān* 814/1411.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 174, 188; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*,
II, p. 480; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 275, 288).

- 107 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 15 *šaʿbān* 814/1411;
révoqué le 19 *dūl-qaʿda* 814/1411.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 188, 196; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 288).
- 108 — Muḥammad b. Muḥammad, Zain ad-Dīn, al-Hūwī;
dates de naissance et décès indéterminées;
nommé le 19 *dūl-qaʿda* 814/1411;
révoqué le 11 *dūl-ḥiġġa* 814/1411;
fils de n° 55.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 188, 196; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 294).
- 109 — Muḥammad b. Muḥammad b. ʿAbd al-Malik, Zain ad-Dīn, ad-Damirī;
renommé le 11 *dūl-ḥiġġa* 814/1411;
révoqué le 11 *rabīʿ* II 815/1412.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 198, 235; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, p. 514; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 294, 303, 315).
- 110 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Šadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-ʿAġamī,
dit Ibn al-ʿAġamī;
renommé le 11 *rabīʿ* II 815/1412;
révoqué le 28 *dūl-ḥiġġa* 815/1412.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 235, 247, 253; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, pp. 514, 520; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 315, 319).
- 111 — Muḥammad b. ʿUmar b. Šaʿbān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 28 *dūl-ḥiġġa* 815/1412;
révoqué le 11 *ġumādā* I^{er} 816/1413.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 253, 264, 265; Ibn Ḥaġar, *Inbāʾ al-ġumr*, II, p. 520; III, p. 11; al-ʿAynī, *Iqd al-ġumān*, XXV, fol. 370; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, II, pp. 223-224; aṣ-Šairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 319).
- 112 — ʿAlī b. Muḥammad b. Muḥammad, Šadr ad-Dīn, ad-Dimašqī, dit Ibn al-Adamī;
né en 767/1366 et mort en 816/1413;

nommé le 12 *ğumādā* I^{er} 816/1413;
révoqué le 20 *rağab* 816/1413.

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 15, 36, 37, 56, 63, 73, 91, 99, 107, 114, 139, 141, 148, 213, 228, 230, 239, 241, 242, 255, 265, 269, 271, 276; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, pp. 11, 27; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, II, p. 122; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 189, 195, 267, 314, 318, 334, 437, 438, 439, 797, 833; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 282, 293, 302, 316, 319, 331, 333, 337; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, VI, pp. 8-9; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, I, p. 359; Salibi, « Les grands cadis », *REI*, XXV, p. 104).

- 113 — Manakī-Buğā, ʿAlāʾ ad-Dīn, aṣ-Ṣāliḥī, az-Zāhirī, dit ʿAğamī;
mort en 836/1432;
nommé le 20 *rağab* 816/1413;
révoqué le 29 *šawwāl* 817/1414.

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 269, 290, 363, 899-900; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, pp. 11, 39, 138, 509; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 824; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tāriḥ Miṣr*, fol. 22 v^o; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, II, p. 4; Wiet, *Manhal*, p. 382; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 331, 344; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ*, XI, p. 210).

- 114 — Tāğ b. Saifa, Tāğ ad-Dīn, al-Šawbakī, ad-Dimašqī, al-Qāzānī;
mort en 839/1435, âgé de plus de 80 ans;
nommé le 29 *šawwāl* 817/1414;
révoqué le 20 *šaʿbān* 818/1415.

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 236, 237, 255, 256, 272, 290, 311, 332, 334, 338, 397, 435, 487, 488, 491, 497, 503, 504, 508, 520, 549, 566, 620, 633, 682, 764, 784, 869, 870, 873, 879, 881, 890, 904, 910, 927, 933, 934, 938, 946, 959, 983, 1046; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 317, 426, 483, 672, 678, 690, 722, 725, 730, 839; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II pp. 344, 356; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ*, II, pp. 3, 17; Wiet, *Manhal*, p. 107-108).

- 115 — Muḥammad b. Yusūf b. Šāliḥ, Šams ad-Dīn, al-Ḥalāwī, ad-Dimašqī;
né en 765/1364 et mort en 840/1436;
nommé le 20 *šaʿbān* 818/1415;
révoqué le 12 *dūl-qaʿda* 818/1415.

(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 331, 332, 801, 1009, 1015; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 845; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 356, 357; Ibn Ḥaġar, *Inbā' al-ġumr*, III, p. 70; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, X, p. 292).

- 116 — Tāġ b. Saifa, Tāġ ad-Dīn, al-Šawbakī, ad-Dimašqī, al-Qāzānī;
renommé le 12 *dūl-qa'da* 818/1415;
révoqué le 17 *dūl-ḥiġġa* 818/1415.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 332, 334, 337; al-°Aynī, *as-Saiḥ al-muḥannad*, p. 342; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 357, 358).
- 117 — Al-Mu'ayyad Šaiḥ, Saif ad-Dīn, al-Maḥmūdī;
mort en 824/1421;
garda les attributions de cette charge à partir du 17 *dūl-ḥiġġa* 818/1415
jusqu'au 5 *muḥarram* 819/1416.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 337, 343, 547-550; al-°Aynī, *as-Saiḥ al-muḥannad*, p. 341; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 357; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 358).
- 118 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-°Ayntābī, dit al-°Aynī;
renommé le 5 *muḥarram* 819/1416;
révoqué le 14 *rabi' I^{er}* 819/1416.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 343, 352; al-°Aynī, *as-Saiḥ al-muḥannad*, pp. 343, 344, 345; Ibn Ḥaġar, *Inbā' al-ġumr*, III, pp. 85, 86; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 362; Ibn Iyās, *Badā'i'*, II, pp. 25, 26, 363).
- 119 — Muḥammad b. °Umar b. Ša'bān, Šams ad-Dīn, al-Ġābī;
renommé le 14 *rabi' I^{er}* 819/1416;
révoqué le 22 *raġab* 819/1416.
(Cf. al-Maqrizī, *as-Sulūk*, IV, pp. 352, 363; Ibn Ḥaġar, *Inbā' al-ġumr*, III, p. 86; al-°Aynī, *Iqd al-ġumān*, XXV, fol. 423; *as-Saiḥ al-muḥannad*, p. 345; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 365; Ibn Iyās, *Badā'i'*, II, p. 363).
- 120 — Manakī-Buġā, °Alā' ad-Dīn, aṣ-Šāliḥī, az-Zāhiri, dit °Aġamī;
renommé le 22 *raġab* 819/1416;
révoqué le 26 *muḥarram* 820/1417.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 363, 384; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, p. 138; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 361; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 365, 385).

- 121 — Muḥammad b. Yaʿqūb, Şams ad-Dīn, ad-Dimaşqī, at-Tabbānī;
renommé le 26 *muḥarram* 820/1417;
révoqué le 21 *ğumādā* II 820/1417.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 384, 397; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, pp. 138, 140; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 361; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 385).
- 122 — ʿImād ad-Dīn b. Badr ad-Dīn b. ar-Raşīd;
dates de naissance et de décès indéterminées;
nommé le 21 *ğumādā* II 820/1417;
révoqué le 24 *dūl-ḥiğğa* 820/1417.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 397, 428; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, pp. 140, 143; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 398).
- 123 — Aqbuğā b. ʿAbdallah, ʿAlam ad-Dīn, dit Aqbuğā Şaitān;
mort en 821/1418;
nommé le 24 *dūl-ḥiğğa* 820/1417;
révoqué le 5 *rabiʿ* II 821/1418.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 428, 437, 441, 474; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, pp. 143, 179; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 462; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 398, 411, 434).
- 124 — Muḥammad b. Yaʿqūb, Şams ad-Dīn, ad-Dimaşqī, at-Tabbānī;
renommé le 5 *rabiʿ* II 821/1418;
révoqué le 20 *ğumādā* II 821/1418.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 441, 451; Ibn Ḥağar, *Inbāʾ al-ğumr*, III, p. 158; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 441, 413).
- 125 — Muḥammad b. ʿUmar b. Şaʿbān, Şams ad-Dīn, al-Ğābī;
renommé le 20 *ğumādā* II 821/1418;
révoqué le 5 *şafar* 822/1419.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 451, 480; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 413, 435, 441).

- 126 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Şadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-°Ağamī, dit Ibn al-°Ağamī;
renommé le 5 *şafar* 822/1419;
révoqué le 15 *rağab* 823/1420.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 480, 482, 486, 487, 494, 495, 498, 499, 511, 522, 523, 533, 534; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, III, pp. 191, 192, 194, 195, 199, 202, 215, 220; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 394, 398, 400; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 441, 464, 467, 468, 473).
- 127 — Ibrāhīm b. Muḥammad b. al-Ḥusām, Şārim ad-Dīn, aṣ-Şaqrī;
mort en 833/1430, à plus de 50 ans;
nommé le 20 *rağab* 823/1420;
révoqué le 14 *muḥarram* 824/1421.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 534, 548, 565, 843; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, III, pp. 221, 238, 441; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, p. 482; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 473, 496; Wiet, *Manhal*, p. 12).
- 128 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Şadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-°Ağamī, dit Ibn al-°Ağamī;
renommé le 14 *muḥarram* 824/1421;
révoqué le 5 *ramaḍān* 824/1421.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 565, 583; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, III, p. 238; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 482, 513, 514; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, pp. 496, 507).
- 129 — Yūsuf b. Ḥālīd b. Na'im, Ğamāl ad-Dīn, aṭ-Ṭā'i, al-Bisāṭī;
né en 740/1339 et mort en 829/1426;
nommé le 5 *ramaḍān* 824/1421;
révoqué le 23 *dūl-ḥiğğā* 824/1421.
(Cf. al-Maqrīzī, IV, pp. 15, 17, 124, 583, 731, 1150; Ibn Ḥağar, *Inbā' al-ğumr*, III, p. 380; Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VI, pp. 122, 513, 514, 533, 794; as-Suyūṭī, *Ḥusn*, II, p. 123; aṣ-Şairafī, *Nuzhat an-nufūs*,

- II, pp. 507, 519; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, X, pp. 312, 313; ʿAlī as-Saḥāwī *Tārīḥ Miṣr*, fol. 17 v°; Salibi, « Les grands cadis », *REI*, XXV, p. 115).
- 130 — Aḥmad b. Maḥmūd b. Muḥammad, Ṣadr ad-Dīn, al-Qaisarī, al-ʿAḡamī, dit Ibn al-ʿAḡamī;
renommé le 23 *dūl-ḥiġġa* 824/1421;
révoqué le 22 *šaʿbān* 825/1422.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 594, 614, 617; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 533; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, III, p. 275; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, II, p. 519).
- 131 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī;
renommé le 22 *šaʿbān* 825/1422;
révoqué le 1^{er} *muḥarram* 829/1425.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 617, 698, 706; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, III, p. 275; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 594, 595; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, III, pp. 10, 41, 64, 99).
- 132 — Aināl al-Šiṣmānī, Saif ad-Dīn, an-Nāṣrī;
mort en 851/1447;
nommé le 1^{er} *muḥarram* 829/1425;
révoqué le 4 *rabīʿ* II 833/1430.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 644, 696, 706, 711, 742, 750, 764, 781, 791, 820, 891, 892, 907, 976, 1122, 1158, 1183, 1189; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 569, 593, 595, 622, 651, 692, 713, 747; VII, p. 132; Wiet, *Manhal*, p. 89; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, III, pp. 99, 114, 181).
- 133 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī;
renommé le 4 *rabīʿ* II 833/1430;
révoqué le 1^{er} *raġab* 835/1432.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 820, 867; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 651, 673; Ibn Ḥaġar, *Inbāʿ al-ġumr*, III, pp. 436, 476; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, III, pp. 181, 233).
- 134 — Muḥammad b. Ḥasan, Ṣalāḥ ad-Dīn, al-Adkūwī, al-Fūwī, dit Naṣrallah;
né en 790/1388 et mort en 841/1438;
nommé le 1^{er} *raġab* 835/1432;

révoqué le 27 *ramaḍān* 841/1438 ⁽¹⁾.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 867, 879, 940, 947, 1011, 1033, 1063; Ibn Ḥaḡar, *Inbā' al-ġumr*, III, p. 476; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 494, 531, 533, 576, 584, 589, 673, 731, 752, 761, 766, 768, 769, 853-854; aṣ-Ṣairafī, *Nuzhat an-nufūs*, III, pp. 233, 246; Ibn Iyās, *Badā'i'*, II, p. 18; Wiet, *Les secrétaires*, n° XXIV; *Manhal*, p. 314).

135 — Dawlāt Ḥuġā, Saif ad-Dīn, az-Zāhirī;

mort en 841/1438, à près de 70 ans;

nommé le 27 *ramaḍān* 841/1438;

mort en fonction le 1^{er} *ḍūl-qa'da* 841/1438.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 869, 870, 873, 890, 894, 927, 936, 1033, 1038, 1046, 1063; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, pp. 675, 678, 690, 722, 727, 853; 'Alī as-Saḡāwī, *Tāriḥ Miṣr*, fol. 11 r°, 14 r°; Wiet, *Manhal*, p. 147).

136 — 'Alī b. as-Suyūṭī, Nūr ad-Dīn;

mort en 871/1466;

nommé le 6 *ḍūl-qa'da* 841/1438;

révoqué le 22 *rabi'* I^{er} 842/1439.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 1046, 1089, 1123; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VI, p. 769; VII, pp. 3, 38; *Ḥawādiṭ*, p. 599; 'Alī as-Saḡāwī, *Tāriḥ Miṣr*, fol. 13 v°, 29 r°; Muḡammad Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 174; as-Saḡāwī, *aḍ-Ḍaw'*, V, pp. 176-177).

137 — Tanam min 'Abdallah min 'Abd ar-Razzāq, Saif ad-Dīn, al-Mu'ayyadī;

mort en 868/1464, à près de 70 ans;

nommé le 22 *rabi'* I^{er} 842/1439;

révoqué le 7 *rabi'* II 844/1441.

(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, pp. 1089, 1113, 1200; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 38, 788; *Ḥawādiṭ*, pp. 20, 23, 28, 58, 69, 105, 170, 172,

⁽¹⁾ Il est à noter que ce *muḡtasib* fut remplacé le 18 *ṣawwāl* 838/1435 par son père, Badr ad-Dīn Ḥasan b. Naṣr, en raison de son

départ à la Mecque, cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 947; Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 282; as-Saḡāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 49-50.

401, 415, 418, 423, 434, 453, 460, 478, 480, 490, 563, 570, 744; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, p. 93; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 37 r°).

- 138 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī; renommé le 7 *rabīʿ* II 844/1441; révoqué le 3 *rabīʿ* I^{er} 845/1442.
(Cf. al-Maqrīzī, *as-Sulūk*, IV, p. 1208; Ibn Taḡrībīrdī, *an-Nuḡūm*, VII, p. 119; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 6, 13; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 28).
- 139 — ʿAlī b. Naṣrallah, al-ʿAḡamī, al-Ḥurasānī, dit Yār ʿAlī et ʿAlī aṭ-Ṭawīl; mort en 862/1457, à près de 80 ans; nommé le 3 *rabīʿ* I^{er} 845/1442; révoqué le 29 *šawwāl* 846/1442.
(Cf. Ibn Taḡrībīrdī, *an-Nuḡūm*, VII, pp. 119, 127, 128, 164, 165, 206, 238, 387, 473, 474, 610; *Ḥawādiṭ*, pp. 11, 30, 38, 39, 46, 73, 76, 87, 106, 125, 129, 174, 181, 196, 198, 210, 229, 232, 245, 282, 283; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 56 v°, 58 r°; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, VI, pp. 47-48; *at-Tibr al-masbūk*, pp. 13, 46; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 28).
- 140 — Maḥmūd b. Aḥmad b. Mūsā, Badr ad-Dīn, al-ʿAyntābī, dit al-ʿAynī; renommé le 29 *šawwāl* 846/1442; révoqué le 12 *šafar* 847/1443.
(Cf. Ibn Taḡrībīrdī, *an-Nuḡūm*, VII, pp. 127, 128; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 58 r°; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 46, 61; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, pp. 28, 29).
- 141 — ʿAlī b. Naṣrallah, al-ʿAḡamī, al-Ḥurasānī, dit Yār ʿAlī et ʿAlī aṭ-Ṭawīl; renommé le 12 *šafar* 847/1443; révoqué le 22 *dūl-ḥiḡḡa* 852/1448.
(Cf. Ibn Taḡrībīrdī, *an-Nuḡūm*, VII, pp. 128, 164, 165; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 58 r°; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 62, 86, 87, 220).
- 142 — ʿAlī b. Muḥammad b. Aqburs, ʿAlāʾ ad-Dīn; né en 801/1399 et mort en 862/1457;

nommé le 22 *dūl-ḥiġġa* 852/1448;

révoqué le 4 *ġumādā* I^{er} 853/1449.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 164, 165, 171; °Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 65 v°, 107 v°; Ibn Iyās, *Badā'i*°, II, pp. 30, 32, 612; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, p. 259; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 51, 52).

143 — °Alī b. Iskandar, °Alā' ad-Dīn, al-Ġāisī;

né en 831/1428 et mort en 873/1469;

nommé le 4 *ġumādā* I^{er} 853/1449;

révoqué le 2 *ša'bān* 853/1449.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 171, 179; *Ḥawādit*, pp. 51, 76, 92, 196, 200, 203, 246, 296, 344; °Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 67 r°, 67 v°, 68 r°; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 259, 260, 261, 262; Ibn Iyās, *Badā'i*°, III, p. 37; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, V, p. 192; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 38, 39).

144 — Yaḥyā b. °Abd ar-Razzāq, Zain ad-Dīn, al-Armanī, dit Ašqar b. Kātib Hulwān;

né avant l'année 800/1397 et mort en 874/1469;

nommé le 2 *ša'bān* 853/1449;

révoqué le 20 *dūl-qa'da* 853/1449.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 179, 181; °Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 68 r°, 68 v°; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, p. 262; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 42, 43).

145 — Ġānībak b. Azdamur, Saif ad-Dīn, al-Yašbakī;

mort en 857/1453;

nommé le 20 *dūl-qa'da* 853/1449;

révoqué le 29 *ġumādā* II 854/1450.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 181, 563, 564; *Ḥawādit*, pp. 22, 39, 62, 63, 64, 65, 76, 89, 92, 106, 115, 129, 168, 353, 544; °Alī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 68 v°; Ibn Iyās, *Badā'i*°, II, pp. 36, 41; as-Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 262, 309, 310; Wiet, *Manhal*, p. 119; *Journal d'un bourgeois*, I, p. 29).

- 146 — ʿAlī b. Naṣrallah, al-ʿAğamī, al-Ḥurasānī, dit Yār ʿAlī et ʿAlī aṭ-Ṭawīl;
renommé le 29 *ğumādā* 854/1450;
révoqué le 27 *dūl-qaʿda* 857/1453.
(Cf. Ibn Tağribirdī, *an-Nuğūm*, VII, pp. 206, 238; *Ḥawādit*, p. 197; Alī
as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 74 r°, 80 v°; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 45; as-
Saḥāwī, *at-Tibr al-masbūk*, pp. 309, 310, 388, 428; M. Muṣṭafā, *Unpublished*,
p. 16).
- 147 — ʿAlī b. Aḥmad al-Kāšif, dit Ibn Arm et Ibn Umm Ḥarağ;
dates de naissance et de décès indéterminées;
nommé le 29 *dūl-qaʿda* 857/1453;
révoqué en (?).
(Cf. Ibn Tağribirdī, *Ḥawādit*, pp. 198, 199, 203; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II,
pp. 45, 47; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 16, 17).
- 148 — ʿAbd al-ʿAzīz b. Muḥammad, aṣ-Ṣuğaiyir, al-Qāzānī;
mort en (?);
date de nomination indéterminée;
révoqué le 24 *rağab* 858/1454.
(Cf. Ibn Tağribirdī, *Ḥawādit*, pp. 62, 69, 71, 72, 80, 114, 115, 122, 194,
201, 203, 210, 218, 231, 245, 324, 361; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 47; as-
Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, IV, pp. 229, 230; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 17,
28, 34).
- 149 — ʿAlī b. Naṣrallah, al-ʿAğamī, al-Ḥurasānī, dit Yār ʿAlī et ʿAlī aṭ-Ṭawīl;
renommé le 24 *rağab* 858/1454;
révoqué le 15 *ğumādā* II 859/1455.
(Cf. Ibn Tağribirdī, *Ḥawādit*, p. 210; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, pp. 47, 57;
M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 17, 28).
- 150 — ʿAbd al-ʿAzīz b. Muḥammad, aṣ-Ṣuğaiyir, al-Qāzānī;
renommé le 15 *ğumādā* II 859/1455;
révoqué au mois de *dūl-ḥiğğā* 859/1455.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 51; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 28).

- 151 — ʿAlī b. Naṣrallah, al-ʿAğamī, al-Ḥurasānī, dit Yār ʿAlī et ʿAlī aṭ-Ṭawīl;
renommé au mois de *dūl-ḥiğğa*, 859/1455;
révoqué le 27 *dūl-qaʿda* 861/1456.
(Cf. Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VII, pp. 473, 474, 492; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 53; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 34, 49).
- 152 — Aḥmad b. Muḥammad b. Barakūt, Ṣalāḥ ad-Dīn, al-Makīnī;
né en 821/1418 et mort en 881/1477;
nommé le 27 *dūl-qaʿda* 861/1456;
révoqué le 18 *ğumādā* I^{er} 862/1457.
(Cf. Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VII, pp. 492, 500; *Ḥawādīt*, p. 599; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 95 v°, 96 v°; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, pp. 60, 63; III, p. 120; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, II, pp. 99-101; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 49, 55; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 347; *Journal d'un bourgeois*, I, p. 328).
- 153 — Al-Ḥāğğ Ḥalīl, dit Qānībāy al-Yūsufī;
mort en 862/1457, à près de 70 ans;
nommé le 18 *ğumādā* I^{er} 862/1456;
mort en fonction le 20 *šawwāl* 862/1457.
(Cf. Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VII, pp. 500, 609, 610; *Ḥawādīt*, pp. 268, 273, 300, 318; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 96 v°, 108 r°; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, p. 63; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, VI, p. 197; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 55; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 129).
- 154 — Al-Būsī, Badr ad-Dīn;
mort en (?);
nommé le 20 *šawwāl* 862/1457;
révoqué le 4 *šafar* 863/1458;
(Cf. Ibn Tağrībīrdī, *an-Nuğūm*, VII, p. 512; *Ḥawādīt*, p. 318; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 99 v°; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 61).
- 155 — ʿAlī b. Iskandar, ʿAlāʿ ad-Dīn, al-Ġāisī;
renommé le 4 *šafar* 865/1460;
révoqué le 6 *šafar* 865/1460.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 512, 552; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 99 v°, 104 r°; M. Muṣṭafā. *Unpublished*, p. 61).

- 156 — Tanam min ʿAbdallah min ʿAbd ar-Rāziq, al-Muʿayyadī, az-Zāhiri, dit Tanam Ruṣāṣ;
 assassiné en 867/1463;
 nommé le 6 *ṣafar* 865/1460;
 mort en fonction le 7 *dūl-ḥiġġa* 867/1463.
 (Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 522, 703, 717, 781; *Ḥawādiṭ*, pp. 405, 412, 423, 430, 433, 434, 442; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 104 r°, 123 v°, 126 v°, 127 r°; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, II, pp. 71, 76; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, pp. 43-44; Ibn Tūlūn, *Iʿlām al-warā*, éd. ʿAbd al-ʿAzīm Ḥaṭṭāb, Le Caire, 1973, pp. 60, 61, 230, 232; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 118, 129, 130, 131).
- 157 — Sūdūn al-Bardbakī, al-Muʿayyadī, al-Faqīh;
 mort en (?);
 nommé le 7 *dūl-ḥiġġa* 867/1463;
 révoqué le 7 *rabīʿ* I^{er} 870/1465.
 (Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 717, 736; *Ḥawādiṭ*, pp. 13, 144, 504; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 127 r°, 130 v°; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, pp. 131, 158).
- 158 — Ḥuškaldī al-Baisaqī;
 mort en 908/1502, à plus de 70 ans;
 nommé le 7 *rabīʿ* I^{er} 870/1465;
 date de révocation indéterminée.
 (Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 736; *Ḥawādiṭ*, pp. 456, 459, 460, 498, 539, 544, 551, 613, 615, 620; ʿAlī as-Saḥāwī, *Tārīḥ Miṣr*, fol. 130 v°; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍawʿ*, III, p. 177; Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, IV, p. 46; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 158; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 4, 95, 269, 376, 387, 411, 482, 495, 499, 511, 513, 514, 515; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 1, 7, 10, 28, 42, 43).
- 159 — Muġulbāy Ṭāz, az-Zāhiri, dit Uzun Saqāl;
 mort en 874/1470, à plus de 80 ans;

date de nomination indéterminée;

révoqué le 14 *rabī*^c II 872/1467.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, p. 832; *Ḥawādiṭ*, pp. 551, 785, 786; Ibn Iyās, *Badā'i*^c, III, p. 39; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, X, p. 164; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 39).

160 — Ṭarabāy az-Zāhiri, al-Ḥuṣqadamī, dit Ṭarabāy al-Bawwāb;

mort en 874/1470;

nommé le 14 *rabī*^c II 872/1467;

révoqué le 16 *ġumādā* II 872/1467.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *an-Nuġūm*, VII, pp. 832, 833; *Ḥawādiṭ*, pp. 605, 620; Ibn Iyās, *Badā'i*^c, III, pp. 7, 45; M. Muṣṭafā, *Unpublished*, p. 190; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 7, 49).

161 — Qānṣūh al-Ḥasīf, al-Ainālī, al-Aḥmadī;

mort en 892/1487;

nommé le 16 *ġumādā* II 872/1467;

révoqué le 27 *rabī*^c II 873/1468.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *Ḥawādiṭ*, pp. 620, 671, 683, 694; Ibn Iyās, *Badā'i*^c, III, pp. 7, 25, 239; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, VI, p. 198; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 7, 25, 26, 41, 59, 65, 78, 108, 235, 267).

162 — Yašbak al-Ġamālī, al-Ġarkasī;

mort en 901/1496;

nommé le 27 *rabī*^c II 873/1468;

révoqué au mois de *ḍūl-qa'da* 884/1480.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *Ḥawādiṭ*, pp. 641, 643, 686, 694, 708; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, X, p. 276; Ibn Iyās, *Badā'i*^c, III, pp. 25, 39, 54, 67, 94, 149, 159, 176, 317; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 25, 26, 42, 58, 59, 69, 72, 73, 100, 105, 111, 165, 176, 177, 182, 197, 250, 257, 258, 281, 352, 355, 358; *Journal d'un bourgeois*, II, pp. 84, 458).

163 — Yašbak min Ḥaidar, al-Ainālī;

mort en 899/1493;

nommé au mois de *dūl-qa'da* 884/1480 ⁽¹⁾;
révoqué au mois de *muḥarram* 885/1480.

(Cf. Ibn Taġribirdī, *Ḥawādīt*, p. 707; Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 160, 304; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 34, 85, 177, 183, 194, 200, 204, 208, 251, 272, 273, 279, 295, 319, 343; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 250, 403).

- 164 — Yašbak al-Ġamālī, al-Ġarkasī;
renommé au mois de *muḥarram* 885/1480;
révoqué au mois de *rabī'* I^{er} 885/1480.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 160, 165; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 176, 182).
- 165 — Qāsīm b. Aḥmad b. al-Qarāfi, Šuġaita, al-Qāhiri;
né en 833/1430 et mort en 900/1495;
nommé au mois de *rabī'* I^{er} 885/1480;
révoqué avant *šawwāl* 887/1482.
(Cf. Ibn Taġribirdī, *Ḥawādīt*, pp. 512, 526, 545, 626, 627, 651, 681, 682; as-Saḥāwī, *aḍ-Ḍaw'*, VI, pp. 179-180; Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 165, 197, 307; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 9, 11, 24, 61, 111, 182, 216, 217, 230, 231, 251, 261, 262, 279, 328, 347).
- 166 — Muḥammad b. Abī Bakr b. Muḥammad, Badr ad-Dīn, dit Ibn Muzhir;
mort en 910/1504, à 53 ans;
nommé avant *šawwāl* 887/1482;
révoqué au mois de *dūl-qa'da* 891/1486.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 223, 233, 234; IV, p. 71; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 73, 122, 251, 261, 262, 285, 304, 341, 393, 433, 438, 441, 452, 469, 471, 478, 480, 482, 492, 502; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 63, 64, 66-68, 72, 131, 178; II, p. 89).
- 167 — Kasbāy az-Zainī, al-Šarīfi;
assassiné en 902/1496;

⁽¹⁾ Il fut nommé à la place de Yašbak al-Ġamālī en raison de son départ à la Mecque.

nommé au mois de *ḡūl-qa'da* 891/1486;
révoqué au mois de *rabi'* II 901/1495.

(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 234, 238, 242, 263, 317, 355; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 63, 373, 391, 395, 397).

168 — Barqūq as-Sāqī, al-Aināli;
mort en (?);

nommé au mois de *rabi'* II 901/1495;
date de révocation indéterminée.

(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 317, 384; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 203, 359, 424, 442).

169 — Qurqumās al-Šarīfī;
assassiné en 902/1496;

date de nomination indéterminée;
mort en fonction au mois de *rağab* 902/1496.

(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 349, 355; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 352, 354, 389, 395).

170 — Tānībak min Ḥadīd;
mort en 903/1497;

nommé au mois de *rağab* 902/1496;
mort en fonction au mois de *rabi'* I^{er} 903/1497.

(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, p. 382; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 423).

171 — Ğanbalāṭ al-Muṭṭīr;
mort en (?);

nommé au mois de *rabi'* I^{er} 903/1497;
révoqué au mois de *šawwāl* 905/1499.

(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, III, pp. 382, 392, 426, 433, 447; IV, pp. 18, 21, 22; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 423, 433, 466, 473, 474, 509; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 15, 400; II, pp. 3, 37, 38, 42, 83).

172 — Timūr min Ğānim;
mort en (?);

nommé au mois de *dūl-qaʿda* 905/1499;
révoqué au mois de *dūl-ḥiġġa* 905/1500.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, pp. 433, 435, 441; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 474, 475, 480, 511).

173 — Ġanbalāṭ al-Muṭṭīr;
renommé le 25 *muḥarram* 906/1500;
révoqué au mois de *ġumādā* II 906/1501.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 447; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 488).

174 — Qurqmās al-Muqrī;
mort en (?);
nommé au mois de *ġumādā* II 906/1501;
révoqué le 6 *šawwāl* 906/1501.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, III, p. 466; IV, p. 6; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 506, 515; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 4, 56, 159, 147, 277, 278, 371, 374).

175 — Ġānbirdī al-Ġazālī;
mort en (?);
nommé le 6 *šawwāl* 906/1501;
révoqué au mois de *muḥarram* 907/1501.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, IV, pp. 6, 18; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 453, 501, 509, 510, 515; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 4, 15, 20, 159, 181, 186, 203, 250; II, pp. 3, 52, 81, 83, 92, 104, 105, 106, 115, 118, 126-129, 131, 133, 135, 155, 157, 164, 165, 183, 202, 204, 239, 247, 248, 281, 282, 288, 290, 311, 333, 334, 354, 355, 362, 363, 365, 368, 370, 374, 376-379, 381-383, 386, 388, 418, 419, 434, 435, 443, 467).

176 — Ġanbalāṭ al-Muṭṭīr;
renommé au mois de *muḥarram* 907/1501;
révoqué au mois de *ġumādā* I^{er} 907/1501.
(Cf. Ibn Iyās, *Badāʿiʿ*, IV, pp. 18, 21, 22; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 15, 19).

- 177 — Tānibak min Yašbak, al-Ḥāzindār;
 mort en (?);
 nommé au mois de *ḡumādā* I^{er} 907/1501;
 révoqué au mois de *ša^cbān* 910/1505.
 (Cf. Ibn Iyās, *Badā'i^c*, IV, pp. 21, 22, 31, 67; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, pp. 342, 449, 480; *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 4, 19, 29, 51, 59, 114, 271, 400, 439).
- 178 — Barakāt b. Mūsā, Zain ad-Dīn;
 mort en (?);
 nommé au mois de *ša^cbān* 910/1505;
 révoqué le 17 *ramaḍān* 914/1509.
 (Cf. Ibn Iyās, *Badā'i^c*, IV, pp. 75, 103, 125, 143, 144, 146, 165, 197, 198, 212, 229, 244, 248, 264, 265, 268, 274, 275, 279, 291, 295, 300, 304, 325, 328, 329, 333, 364, 375, 381, 397, 398, 405, 416, 468, 474; V, pp. 5, 6, 7, 18, 27, 46, 79, 81, 149; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 46, 64, 68, 71, 82, 94, 100, 106, 110, 121, 128, 131, 139, 140, 142, 144, 146, 154, 167, 172, 183, 191, 192, 206, 216, 223, 227, 229, 231, 237, 241, 247, 248, 251, 257, 261, 266, 267, 272, 276, 281, 282, 285-287, 297, 304, 306-309, 311, 312, 315, 316, 325, 337, 339, 349-351, 354, 355, 360, 364, 365, 368, 369, 375, 385, 396, 408, 410, 430, 432, 438, 447; II, pp. 4-6, 17, 18, 25, 26, 31, 34, 38, 44, 55, 78, 79, 91, 110-113, 117, 119, 147, 158, 186, 189, 205, 207, 210, 218, 241, 244, 246, 253, 255, 259, 268, 270, 271, 272, 275, 277, 279, 283-285, 291, 292, 295-298, 307, 310, 320, 321, 326, 330, 339, 343, 352, 379, 396, 408, 410, 412, 426, 428, 429, 433, 448, 451, 452, 457, 463, 469, 474, 481, 482, 488, 489).
- 179 — Yūsuf al-Badrī, Ḡamāl ad-Dīn;
 mort en (?);
 nommé le 17 *ramaḍān* 914/1509;
 révoqué au mois de *dūl-qa^cda* 914/1509.
 (Cf. Ibn Iyās, *Badā'i^c*, IV, pp. 144, 146; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, I, pp. 30, 140, 142, 146, 175, 191, 221, 227, 257, 265, 272, 308, 316, 335, 342, 343, 345, 362, 368, 401, 432, 438, 447; II, pp. 4, 5, 7, 12, 64, 91, 114, 117, 119, 146, 202, 216, 263, 264, 271, 274, 286).

- 180 — Barakāt b. Mūsā, Zain ad-Dīn;
renommé au mois de *dūl-qa'da* 914/1509;
révoqué au mois de *rabi'* I^{er} 922/1516.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, IV, p. 146; V, p. 27; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, I, p. 142).
- 181 — Māmāy aṣ-Ṣuḡaiyir;
mort en 923/1517;
nommé au mois de *rabi'* I^{er} 922/1516;
révoqué au mois de *rabi'* II 922/1516.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, IV, pp. 27, 46, 49, 109, 122, 140, 169; Wiet, *Histoire des Mamlouks*, II, p. 389; *Journal d'un bourgeois*, II, pp. 25, 44, 46, 47, 52, 107, 120, 137, 166, 350).
- 182 — Barakāt b. Mūsā, Zain ad-Dīn;
renommé au mois de *rabi'* II 922/1516;
révoqué au mois de *ramadān* 922/1516.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, V, p. 46; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, II, p. 44).
- 183 — Māmāy aṣ-Ṣuḡaiyir;
renommé au mois de *ramadān* 922/1516;
révoqué au mois de *muḥarram* 923/1517.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, V, pp. 109, 122, 140, 169).
- 184 — Barakāt b. Mūsā, Zain ad-Dīn;
renommé au mois de *muḥarram* 923/1517.
(Cf. Ibn Iyās, *Badā'i'*, V, pp. 149, 190, 209, 211, 214, 246, 249, 256, 432, 492, 494; Wiet, *Journal d'un bourgeois*, II, p. 142).